

RÉUNION DU 17 JUIN 2022

SÉANCE DU VENDREDI 17 JUIN 2022

RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'an deux mille vingt-et-deux et le 17 juin à 9 heures 30, le Conseil départemental, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel du Département de l'Aveyron, sous la présidence de M. Arnaud VIALA, Président du Conseil départemental.

Présents : Mme Valérie ABADIE-ROQUES, MM. Jean-Philippe ABINAL, Vincent ALAZARD, Mme Monique ALIÈS, MM. Jean-Claude ANGLARS, Claude ASSIER, André AT, Jacques BARBEZANGE, Mmes Stéphanie BAYOL, Magali BESSAOU, Michèle BUESSINGER, MM. Hélian CABROLIER, Jean-Luc CALMELLY, Éric CANTOURNET, Bertrand CAVALERIE, Mme Annie CAZARD, MM. Arnaud COMBET, Sylvain COUFFIGNAL, Mmes Nathalie DUGAST, Virginie FIRMIN, Nadine FRAYSSE, M. Jean-François GALLIARD, Mmes Dominique GOMBERT, Émilie GRAL, MM. Serge JULIEN, Christophe LABORIE, Mme Francine LAFON, M. Jean-Pierre MASBOU, Mmes Brigitte MAZARS, Cathy MOULY, Christine PRESNE, Nathalie PUEL, Gisèle RIGAL, Hélène RIVIÈRE, M. Jean-Philippe SADOUL, Mmes Émilie SAULES-LE BARS, Sarah VIDAL.

Absents : M. Michel CAUSSE a donné pouvoir à Mme Nathalie PUEL, M. Sébastien DAVID a donné pouvoir à Mme Émilie GRAL, Mme Kateline DURAND a donné pouvoir à M. Arnaud COMBET, M. Edmond GROS a donné pouvoir à Mme Sarah VIDAL, M. Christian NAUDAN a donné pouvoir à Mme Christine PRESNE, Mme Karine ORCEL a donné pouvoir à M. Jean-François GALLIARD, Mme Graziella PIÉRINI a donné pouvoir à M. Hélian CABROLIER, M. Christian TIEULIÉ a donné pouvoir à Mme Michèle BUESSINGER.

(La séance est ouverte à 9 heures 35)

M. LE PRÉSIDENT - Bonjour à toutes et à tous,

Je tiens à saluer les Élus départementaux, les Vice-présidents et Conseillers départementaux, réunis ce matin pour cette matinée chargée de travail avec, dans un premier temps, notre session publique suivie d'une commission permanente.

Je salue, évidemment, l'ensemble de nos services représentés ici par le Directeur général et la plupart des directeurs généraux adjoints et j'ai un grand plaisir à saluer deux catégories d'invités que nous accueillons ce matin dans l'hémicycle.

Je vais commencer par les plus jeunes, les Conseillers départementaux juniors de la mandature sortante qui nous font le plaisir d'être parmi nous pour cette séance publique et que je remercie, à qui nous avons permis, je pense, de terminer leur mandat dans des conditions un peu meilleures que celles dans lesquelles ils l'avaient entamé, puisque vous savez que nous avons à nos côtés ce matin des élèves en fin de troisième qui s'apprentent donc, dans quelques jours, à passer l'examen important du Brevet des collèges et à le réussir brillamment.

Malgré cet engagement, ils ont poursuivi leur mandat de Conseillers départementaux juniors à nos côtés. Vous savez que dans les années qui normalement auraient dû les occuper à cette tâche, c'est-à-dire pendant leur 5^{ème} et leur 4^{ème}, ils ont malheureusement été privés par la Covid de toute possibilité de se réunir et de travailler ensemble. En septembre 2021, nous avons pris la décision, chose qui ne se fait pas normalement institutionnellement, mais nous l'avons prise à l'unanimité, de prolonger leur mandat pour que, précisément, ils n'aient pas le sentiment que leur premier contact avec l'exercice démocratique était finalement en demi-teinte.

Je tiens à vous dire, chères et chers Conseillers départementaux juniors, que nous avons eu un grand plaisir à travailler avec vous au cours de cette année ; grand plaisir d'abord parce que vous avez su vous mobiliser autour des questions que nous vous avons soumises, notamment sur le collège de demain, aussi sur la question des nouveautés que nous pourrions insuffler dans le cadre du déploiement du projet de mandat du Département de l'Aveyron.

Nous avons eu un plaisir décuplé par le fait que vous êtes déjà des jeunes gens plus matures que vos camarades de 5^{ème} et de 4^{ème} et que votre regard, un peu rétrospectif déjà sur vos années collège, a considérablement enrichi nos travaux. Je crois que la Vice-présidente qui s'est occupée de vous, qui est à mes côtés, Magali Bessaou, saura faire fructifier ce que vous nous léguerez comme bilan de mandat avec vos camarades qui nous rejoindront à la suite des élections qui seront organisées à la rentrée de septembre 2022. Vraiment, c'est une expérience très enrichissante.

Alors aujourd'hui, nous vous accueillons ici pour votre séance de clôture. À nouveau, nous en sommes très heureux.

Nous avons voulu le faire ainsi parce que d'une part, pendant que vous serez à nos côtés dans l'hémicycle, nous allons vous donner à entrevoir, c'est un des piliers de la séance publique de ce matin, la mise en œuvre des premières nouveautés concernant la jeunesse dans le cadre du projet de mandature, qui ont été élaborées notamment à l'aide de vos contributions.

Également, dans la suite de la journée puisque vous êtes réunis par nos équipes pour une grosse partie

de la journée, vous aurez l'occasion de voir l'évolution des choses, notamment sur le chantier du collège du Larzac où nous vous avons reçus il y a quelques mois. On ne va pas vous y ramener aujourd'hui, mais vous allez avoir une visite virtuelle en vidéo pour vous rendre compte comment le chantier a évolué depuis que vous vous êtes rendus sur place.

Vraiment un grand merci pour votre engagement et je propose qu'on vous applaudisse.

(Applaudissements...)

Je vous précise, ainsi d'ailleurs qu'à vos homologues seniors, que vous êtes disposés dans l'hémicycle en fonction des présences des uns et des autres puisque nous avons quelques personnes empêchées. Pour immortaliser ce dernier moment que vous passez à nos côtés dans l'hémicycle, avant d'y revenir peut-être un jour élu senior, qui sait ? vous allez voir défiler Nina ou Dominique qui vont vous photographier aux côtés de l'élu senior qui se trouve assis à côté de vous et bien entendu nous vous ferons parvenir ce cliché que vous pourrez garder en souvenir. Merci encore.

Deuxièmes invités de marque que je souhaite saluer ce matin, ce sont deux éminents représentants de l'Assemblée pour l'Aveyron, son président Jean-Claude Luche qui est un peu un familier de ces lieux, que je remercie d'avoir bien voulu se rendre disponible ce matin et le rapporteur du groupe de travail qui vient de nous remettre un rapport conséquent sur, pour le dire simplement, les mobilités. Nous avons saisi l'Assemblée pour l'Aveyron d'une demande d'éclairage sur notre orientation politique sur la mobilité.

Le groupe de travail qu'a animé Daniel Segonds a travaillé pendant plusieurs semaines sur cette question et, ce matin, Jean-Claude Luche et Daniel Segonds vont nous faire la synthèse du rapport qui a été élaboré. Dans la foulée, je vous proposerai que nous intégrions à notre projet de mandature les dispositions issues de leur rapport qui pourront être mises en œuvre de façon aussi à ce que nous marquions d'une pierre blanche le fait que les travaux de l'Assemblée pour l'Aveyron sont des travaux qui rentrent immédiatement, concrètement, dans la politique départementale que nous conduisons.

Merci beaucoup à vous deux d'abord du travail accompli et d'ailleurs d'autres groupes sont à l'œuvre actuellement, et puis merci, surtout, d'avoir pu venir ici pour rapporter vous-mêmes la substantifique moelle de ce que vous avez pu élaborer avec le groupe, devant l'Assemblée départementale élargie à la génération future. Je trouve que c'est un beau signal que l'on donne quand on parle de mobilités parce que ce sont des chantiers au long cours.

La session de ce matin, outre ces deux aspects, va également être consacrée à un autre regard vers l'avenir, c'est le regard budgétaire dans la conjoncture que nous traversons avec deux temps forts ; d'une part l'examen et le vote des Comptes administratifs et des Comptes de gestion de l'année 2021 et, immédiatement après, l'examen et le vote de la Décision modificative qui va nous permettre de faire face à des éléments conjoncturels qui, vous vous en doutez, impactent la conduite de notre institution et impactent aussi notre budget.

Je souhaite qu'à travers ces deux présentations chacun puisse prendre conscience de la manière dont nous nous efforçons de répondre aux attentes évidemment de nos collaborateurs, aux attentes en premier lieu des Aveyronnais et de faire face à tous ces changements, inattendus pour la plupart, que

nous inflige une conjoncture nationale, européenne et même mondiale, sans que nous sachions d'ailleurs où est la butée, où est le terme des évolutions auxquelles nous sommes soumis.

Et enfin, parce que la session est dense, nous aurons également à examiner ce matin, et c'est dans le droit fil du rapport de l'Assemblée pour l'Aveyron sur les mobilités, le projet pluriannuel d'investissement sur nos routes en particulier et l'ensemble des infrastructures.

C'est dire si le programme que nous avons est dense, c'est pourquoi je m'en tiendrai à ces quelques éléments d'introduction et je propose que nous démarrions immédiatement notre séance publique.

Merci beaucoup.

(Applaudissements...)

Sans tarder, puisque c'est le premier point que nous avons porté à l'ordre du jour, je vous propose de donner la parole, d'abord à Jean-Claude Luche, Président de l'Assemblée pour l'Aveyron, puis à Daniel Segonds, Rapporteur du groupe sur l'amélioration de l'ouverture aérienne, ferroviaire et routière du département, pour qu'ils nous présentent leurs travaux.

Monsieur le Président, vous avez la parole !

Bureau exécutif

1/ OBJET : AVIS DE L'ASSEMBLÉE POUR L'AVEYRON : « AMÉLIORER L'OUVERTURE AÉRIENNE, FERROVIAIRE ET ROUTIÈRE DU DÉPARTEMENT ».

M. LUCHE - Merci M. le Président. Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, Seniors et Juniors, permettez-moi de vous saluer et je voudrais d'ores et déjà excuser Guy Combret qui n'a pas pu être là aujourd'hui et qui était corapporteur avec Daniel Segonds, j'y reviendrai.

4

Un petit rappel rapide du contexte. L'Assemblée pour l'Aveyron a été installée par vos soins et suivant votre volonté, M. le Président, en novembre 2021. Nous avons rendu un premier avis sur le programme de mandature du Département dès le mois de décembre dernier et dès le mois de janvier 2022, M. le Président, vous nous avez saisis sur deux sujets qui vous paraissaient majeurs et vous avez souhaité avoir un éclairage citoyen.

Première question : comment améliorer l'ouverture aérienne, ferroviaire et routière du département d'une part, saisine qui fait l'objet de notre présence de ce matin. Ainsi que sur la question, également essentielle pour notre département, question stratégique de la gestion de l'eau en Aveyron, sur laquelle nous vous rendrons le résultat de nos travaux en octobre prochain.

En parallèle, mes 35 collègues, dont certains d'entre eux sont là ce matin et je les salue, et moi-même nous avons choisi collectivement de travailler sur quatre autres sujets que nous avons jugés essentiels pour le développement de notre département. Le premier d'entre eux, c'est l'accès aux services de santé. Le deuxième, c'est l'économie et l'emploi. Le troisième, les services en milieu rural. Et enfin, le quatrième, la formation, y compris l'enseignement supérieur dans le département.

Pour mener à bien nos travaux, nous avons décidé de créer pour chaque sujet des groupes thématiques dédiés, composés de membres volontaires de notre assemblée. Chaque groupe est animé par un ou

plusieurs rapporteurs, dont je l'ai dit Daniel Segonds en l'occurrence et Guy Combret pour ce qui concerne le groupe d'aujourd'hui sur l'ouverture du département.

Ces membres rapporteurs sont à la fois les garants de l'avancée des travaux, les pilotes de l'organisation des débats et enfin les porteurs des résultats des réflexions collectives devant votre assemblée.

Le rapport que vient vous présenter Daniel Segonds à mes côtés, corapporteur du groupe je l'ai dit avec Guy Combret qui n'a malheureusement pas pu être là ce matin, dédié à l'ouverture du territoire est donc le premier rapport thématique que notre assemblée citoyenne porte à votre connaissance. Ce travail a été précis, très important et réalisé, et je le dis à Daniel Segonds, avec beaucoup d'envie et beaucoup de passion. Je crois que vous saurez, et je l'espère en tout cas, reconnaître sa très grande qualité qui est tout à l'honneur des membres du groupe bien sûr, mais également des deux rapporteurs qui ont été à l'œuvre pendant de nombreuses semaines et de nombreux mois.

Je laisse donc sans plus attendre Daniel Segonds, l'un de ses artisans, vous présenter ce rapport en vous remerciant de l'écoute particulière que vous y porterez. Merci, M. le Président, de nous associer à cette assemblée pour vous présenter ce rapport complet.

M. LE PRÉSIDENT – Merci, M. Segonds vous avez la parole !

M. SEGONDS - Merci Jean-Claude pour ces mots. Je pense que s'il y en a un que je retiendrai, c'est la passion, parce que c'est bien la passion pour notre département qui a animé la réflexion des membres de l'Assemblée pour l'Aveyron.

Je voudrais vous saluer, bonjour à toutes et à tous. J'avoue que j'ai été, au départ, un peu surpris de voir que la moyenne d'âge du Conseil Départemental avait sérieusement baissé. Mais maintenant j'en ai l'explication et je trouve que c'est une excellente chose que des jeunes s'intéressent à notre avenir. L'avenir du département, c'est leur avenir et c'est une garantie de vitalité de notre territoire et c'est bien pour ça que nous sommes tous là, je crois.

5

J'ai l'honneur et le plaisir de présenter nos travaux devant cette assemblée. Je voudrais bien sûr excuser mon binôme et corapporteur, Guy Combret, comme cela a déjà été fait. Je voudrais remercier devant vous tous les collègues du groupe de travail pour leur participation assidue, impliquée. Ce rapport, évidemment, n'est pas celui du rapporteur ou des corapporteurs, c'est bien celui du groupe de travail composé d'une douzaine de personnes, je vous fais grâce de la composition.

Je voudrais aussi remercier en introduction Amélie Combres et Alexandre Cayrac, qui sont les permanents qui nous ont accompagnés, épaulés, et je dirai avec une remarquable efficacité faite de discrétion, mais aussi de contrôle de la bonne marche des opérations avec un certain doigté. Merci à vous.

Je voudrais remercier enfin notre président et mentor, Jean-Claude Luche, qui a régulièrement amené sa vision, faite de distance, de vécu, de sagesse, de pragmatisme, et ceci sans s'immiscer vraiment dans notre travail, ce qui a été très apprécié.

Avant d'entrer dans la présentation du rapport, quelques propos liminaires. D'abord je souhaite saluer

l'idée du Président ; en tout cas tel que nous l'avons vécu, cette Assemblée pour l'Aveyron s'est avérée une mobilisation de bonnes volontés, d'origines et de sensibilités diverses, avec je crois, un seul objectif partagé, dans notre cas en particulier : améliorer l'attractivité et donc la prospérité économique de notre département.

Je voudrais également en fixer les limites. C'est une contribution que nous amenons à votre réflexion et c'est vous, en qualité d'élus, qui seuls avez la légitimité d'en faire usage ou pas. En aucun cas, ce n'est une injonction à faire ce que nous avons écrit, c'est simplement pour vous aider à réfléchir à ce sujet.

Enfin, et Jean-Claude l'a un peu dit, je voudrais approuver le choix des deux sujets prioritaires que le Président et l'Assemblée pour l'Aveyron se sont donnés, à savoir celui-ci sur l'ouverture de l'Aveyron tant au point de vue ferroviaire, routier et aérien, parce que c'est une condition sine qua non de notre développement futur. On a trop cette image qui nous colle à la peau, et parfois un peu surfaite d'ailleurs, d'enclavement, etc., donc il faut vraiment qu'on casse cette image avec de bonnes raisons. Ensuite le deuxième sujet qui est, je crois, en cours d'avancement Jean-Claude, c'est celui de l'eau. Ce n'est pas l'actualité climatique qui va nous faire dire que ce n'était pas un bon sujet.

Venons-en au rapport. Il traite de l'ouverture au sens physique, j'aime bien l'idée de sens physique, de notre département, que ce soit par le rail, la route ou l'avion. Il a pris le parti de ne pas traiter le numérique, qui est une forme d'ouverture aussi dont je sais que vous vous préoccupez.

Ce rapport, vous l'avez tous eu et je suis certain que vous tous avez lu les 100 et quelques pages du rapport. Donc, je ne vais pas entrer dans le détail, vous l'avez. Il comporte de nombreuses annexes et ces annexes sont, à mon sens, totalement indispensables à la compréhension de la synthèse que nous allons vous faire.

Cette synthèse a été faite grâce à des séances d'acculturation dont les résultats figurent dans l'annexe et également de brainstorming. Si j'avais deux annexes à vous recommander plus particulièrement, ce sont les « SWOT » les fameuses matrices atouts-attraits, opportunités-menaces et forces et faiblesses. On l'a fait pour chacun des types de transport. C'est une bonne synthèse, un bon diagnostic de synthèse de notre réflexion.

Là, je m'adresse aux Conseillers départementaux en particulier en exercice, je vous engage vivement à lire l'extrait du Conseil Départemental de 1965, de vos prédécesseurs qui pourraient être vos grands-parents, présidé à l'époque par Raymond Bonnefous, et qui avait mené une réflexion très prospective sur ce que devait être l'ouverture de l'Aveyron au plan ferroviaire, routier et aérien, avec en particulier la décision de créer un aérodrome et un aéroport. C'est totalement visionnaire et ça nous donne quelques complexes parce que 57 ans après, on peut à peu près reprendre les mêmes préoccupations. Le Président du Conseil départemental à l'époque était Raymond Bonnefous, je ne connais pas la couleur politique de son parti, mais l'intitulé de son parti me plaisait bien « CNIP, le Centre National des Indépendants Paysans », et je trouve que ça nous correspond assez bien également.

Venons-en, si vous voulez bien, à la synthèse. De façon simple, voire simpliste, à l'issue de nos réunions nous avons qualifié la situation au plan routier comme insuffisante, la situation au plan

ferroviaire comme médiocre et la situation au plan aérien comme correcte, voire très correcte, mais coûteuse. Et c'est ce que nous allons développer.

1/ L'ouverture ferroviaire. Le premier constat c'est qu'il est temps que nous évoluions dans la qualité de la prestation de service ferroviaire, car au fur et à mesure que le progrès avance dans d'autres situations, voire dans d'autres régions ou d'autres zones, nous prenons du retard. Il faut absolument améliorer ce service au risque de se trouver décroché et de se trouver, pour employer un terme sportif, en troisième division. Donc il y a absolument quelque chose à faire.

Pour étayer ce point, quelques chiffres. Il faut savoir que 100 % de la population de l'Aveyron se trouve à plus de 6 heures de trajet de Paris. Il ne doit pas y avoir beaucoup de départements dans cette situation. Plus précisément, Rodez est le chef-lieu de département le plus éloigné de Paris en temps et si vous faites une carte synchrone des distances des préfectures à Paris, Rodez se trouverait à peu près au niveau de Barcelone. L'agglomération de Rodez est également le chef-lieu de département le plus éloigné en temps de ces métropoles régionales, qu'elles soient Montpellier, Toulouse, voire Clermont-Ferrand.

Enfin, on peut dire aussi que ceci est le résultat de l'absence de relations directes entre les villes principales et les métropoles avec, on le verra plus tard, des arrêts multiples et donc pas de trains rapides pour rejoindre ces capitales. Il faut absolument, c'est notre avis, améliorer au moins dans certaines circonstances le temps de transport.

Constat aussi négatif, nous y reviendrons, la disparition désormais complète de l'offre de fret SNCF.

7

Quelques points positifs cependant :

- l'atout indéniable du train de nuit. Il n'y a que deux trains de nuit en France, vous le savez, Briançon et Rodez ;
- une infrastructure qui a été largement modernisée, avec des rails soudés et des traverses en béton. Nous avons l'infrastructure pour supporter des évolutions ;
 - une offre globale de services qui s'est plus plutôt densifiée. Un exemple, je l'ai découvert d'ailleurs, il y a 9 allers-retours par jour sur Toulouse et 7 allers-retours par jour via Brive sur Paris. C'est plutôt densifié, par contre on reparlera du temps ;
 - puis finalement un trafic plutôt conséquent, de mémoire la gare de Rodez a vu passer 160 000 passagers, l'aéroport 80 000 en moyenne, cela situe un petit peu.

À partir de ces constats, nous faisons cinq propositions :

- la première, c'est d'intégrer pour vous l'impact de l'aboutissement de grands projets qui pourraient modifier considérablement la donne. Ces grands projets, c'est la ligne POLT Paris Orléans Limoges Toulouse via Brive, qui à partir de 2025 va voir enfin la fin des travaux et va permettre de gagner à peu près une heure. On va passer d'un temps sur Paris-Rodez dans le meilleur des cas aujourd'hui de 7 h 08 exactement à 6 h 10. Et sachez que 6 h 10, ça nous ramènera au temps qu'il nous fallait pour aller à Paris il y a 30 ans. Donc je ne sais pas si on peut parler de vrai progrès, on va retrouver au moins la distance de Paris d'il y a 30 ans.

De même, la réalisation éventuelle des lignes grande vitesse Toulouse Montauban Bordeaux qui, d'après nos calculs, pourrait amener Rodez à 5 h 10 de Paris contre 6 h 10. Et la gare TGV de Béziers qui pourrait aussi amener Millau à 5 h 20 de Paris, les deux derniers étant prévus à horizon 2032, 2032 ce n'est quand même pas demain surtout pour des gens de mon âge. C'est plutôt sous forme de communication qu'il faut que vous l'intégriez parce que, je crois hélas, que ni vous, ni nous ne pouvons pas grand-chose pour ce chantier.

- La deuxième proposition que nous formulons, c'est de moderniser les dessertes et de modifier les grilles horaires de façon qu'on ait au moins quelques trains rapides dans la journée. Et nous avons deux exemples : aujourd'hui le Rodez Toulouse, si j'ai bien compté, fait 12 arrêts qui ne sont pas forcément tous justifiés. Dans le bassin, Viviez Cransac Aubin, 8 kilomètres, 3 arrêts. Je pense que c'est le record absolu en France, c'est presque le métro. Donc il y a des modifications à apporter. Ceci étant dit, nous sommes parfaitement conscients que vous n'avez pas les clés pour modifier ces choses-là et que cela passera sûrement par des discussions avec la SNCF.

- La troisième proposition est de faire du train de nuit une véritable référence au plan de la qualité du matériel, du confort. Je crois que c'est en bonne voie parce qu'il est question de mettre des voitures couchettes dernier cri qui devraient sérieusement améliorer le confort. C'est à vous de surveiller l'avancement de ce sujet.

Également dans un autre domaine, faire de l'autre train qui monte vers le nord, celui qu'on appelle le train de l'Aubrac, Béziers Neussargues Clermont, une référence d'attractivité touristique parce que ce train, finalement, traverse un paysage d'une qualité exceptionnelle avec l'Aubrac et traverse aussi des ouvrages de génie civil absolument remarquables. Il y a vraiment un atout touristique à faire valoir. Nous estimons qu'il faut le travailler avec l'Agence d'attractivité et de développement du tourisme en l'Aveyron.

Enfin une proposition un peu incongrue, nous vous proposons d'acheter un wagon, ou plutôt une voiture que vous mettriez sur les rails et vous en feriez « le salon de l'Aveyron », vous pourriez inviter des gens à visiter l'Aveyron à travers le wagon. Il faut aussi des propositions originales.

- Quatrième proposition pour le ferroviaire : le retour d'une offre de fret crédible et pérenne. Je pense, nous pensons que tous les feux sont au vert aujourd'hui, on est vraiment dans l'alignement des planètes pour remettre sur le tapis la question du fret ferroviaire qui a été abandonnée. On nous parle de considérations environnementales, etc., d'économies. Sauf que cela ne fonctionnera que s'il y a des clients, donc nous vous proposons de mener, en collaboration avec la CCI, une enquête auprès des acteurs du monde économique pour voir quelles seraient leurs ambitions, leur intérêt pour la remise en place d'un fret ferroviaire.

- Enfin dernière proposition qui a une connotation environnementale et vous la verrez pour chacun des deux autres types de transport, c'est la mise en œuvre de nouveaux matériels autorails à motorisation hydrogène. Sachez que la Région a déjà pris rang dans le programme national pour passer à des autorails à hydrogène et nous espérons que l'Aveyron sera choisi pour tester ce matériel. Ce pourrait être, c'est une idée, sur la ligne Millau Sévérac Rodez, qui apparemment va être remise en activité dans trois ou quatre ans, je ne sais pas, nous espérons. Je vois que M. Sadoul est sceptique. Cela n'empêche pas de faire des vœux. Voilà pour l'ouverture ferroviaire.

2/ L'ouverture routière. Un chapeau d'abord, les réalités qui marquent notre territoire : qu'elles soient géographiques, qu'elles soient du fait que nous sommes un territoire rural, qu'elles soient du domaine de l'espace, le département est vaste. Nous pensons que toutes ces réalités font et feront toujours que la voiture sera un moyen indispensable à la mobilité des Aveyronnais. Grâce au Conseil départemental, je crois que maintenant on peut même aller un peu plus vite sur certaines routes. Tout le monde apprécie.

Sur ce constat routier, n'oublions pas des atouts indéniables :

- D'abord l'A75, ça a été vraiment un atout rêvé pour notre département en termes d'attractivité, de notoriété. La seule remarque que nous faisons, c'est que nous aimerions qu'il puisse s'appeler Viaduc Millau Aveyron. Il y a le pont d'Aquitaine, il y a le pont de Normandie, pourquoi pas le viaduc Millau-Aveyron, on n'enlèverait pas Millau quand même pour les Millavois, mais il y aurait Aveyron.
- L'autre plus, évidemment, c'est le contournement de Baraqueville. Je vois que le maire de Baraqueville est là, nous l'apprécions tous les jours, nous ne passons plus devant chez toi, c'est extrêmement positif. Nous y reviendrons un petit peu.

Ayant évoqué ces aspects positifs, deux dossiers majeurs pour nous, bien sûr la RN 88 d'une part et la liaison avec l'A20 de l'autre.

- D'abord la RN 88, notre proposition, s'il y a un maître mot, c'est « accélérer » ! Et quand on parle de routier, « accélérer » veut dire quelque chose. Nous souhaitons pouvoir « accélérer » ce projet par tous les moyens, j'y reviendrai. Aujourd'hui on nous parle de 15 ans. 15 ans, c'est loin ! C'est même désespérant pour certains qui se disent « on ne le verra pas ». Pour vous les jeunes, peut-être que 15 ans ce n'est rien, mais vous verrez ça passe vite. « Accélérer », comment ? On s'est penché sur la question de la maîtrise d'ouvrage. On n'est pas des spécialistes de la loi 3DS, mais dans l'esprit de la loi 3DS, il nous semble que la maîtrise d'ouvrage doit revenir au Département. Ce que nous en retirons, c'est que la maîtrise d'ouvrage à la Région ne serait en clair qu'une solution dérogatoire puisqu'elle est transitoire et ce n'est qu'une délégation.

Donc notre position est : ce serait bien que le Département puisse avoir la maîtrise d'ouvrage de cet énorme chantier. D'ailleurs, cela peut accélérer le chantier, cela peut améliorer son efficacité et l'expérience du barreau de Saint-Mayme, grâce auquel on a pu préserver la DUP avec Jean-Claude, me paraît extrêmement intéressante et édifiante.

« Accélérer » par tous les moyens juridiques et financiers. Alors là, libre cours à l'imagination : le groupe propose, pourquoi pas, je ne dirai pas qui a fait cette proposition rassurez-vous, une contribution annuelle des Aveyronnais ! Je ne sais pas comment cela peut se faire, mais why not ?

- L'autre proposition, pourquoi pas aussi, c'est un péage entre Rodez et Sévérac...

(Brouhaha...)

Personne n'endosse la responsabilité personnelle de cette proposition ! En tout cas, l'idée c'est qu'il faut absolument, par tous les moyens, accélérer ce chantier.

Nous relevons quand même quelques points noirs, et je ne sais pas si vous pouvez y faire quelque chose.

- Faire sauter le verrou d'Albi. Aujourd'hui on a gagné dix minutes en tournant autour de Baraqueville, mais on perd une demi-heure à traverser Albi. Je crois savoir, pour m'être renseigné dans le Tarn, qu'il y a des projets qui pourraient avancer dans ce sens, en particulier le carrefour de l'Hermet jusqu'à la rocade.

- Autre point noir qui ne figure pas, mais je pense qu'il faut absolument le mettre puisque je ne l'ai pas vu dans les propositions routières ou autres, mais peut-être allez-vous en parler, c'est le passage, le futur verrou possible, le futur point noir possible que pourrait être la Gascarie finissant la 2 fois 2 voies et amenant sur la rocade. C'est sûrement un sujet qui sera dans vos préoccupations.

- Et enfin, un souhait formulé sur la 88, c'est d'avoir une certaine visibilité de ce qu'est Rodez, où est Rodez, lorsque vous êtes à Toulouse. Pour ceux qui sont de temps à temps à Toulouse, jamais sur la rocade toulousaine vous n'avez la direction Rodez. Vous avez Albi, mais vous n'avez pas Rodez. Nous trouvons cela un petit peu vexant. Je ne sais pas si vous pouvez y faire quelque chose, mais nous le disons.

Deuxième grand dossier, la relation avec l'A20. Ce département est bordé par deux autoroutes l'A75 à l'est et l'A20 à l'ouest. L'A75, on en a parlé. Pour l'A20, nous pensons qu'il y a un gros projet qu'on soumet à votre réflexion qui pourrait être mis en œuvre, c'est de faire une liaison Villefranche-de-Rouergue A20 à travers le causse passant par Limogne et Concots et arrivant sur l'A20 au niveau de Lalbenque sud. J'ai calculé avec Google, ça mettrait Villefranche-de-Rouergue à 30 minutes de l'A20, ce serait énorme. Voilà un chantier.

Et dans le même ordre d'idée pour l'A20, un nouveau tracé entre Rodez et Figeac, vous connaissez les difficultés, peut-être quelque chose d'analogue à ce que j'appelle personnellement la « route Malvy », qui amène de Figeac directement à l'A20 en ligne droite sur le causse. Donc quelque chose d'analogue. Je parle devant des gens du Ségala, je ne sais pas si cela devrait passer par Montbazens, si cela devrait passer par Villeneuve, en tout cas il y a quelque chose à regarder de ce côté-là.

Autre point, dans un autre domaine, ce que nous appelons les dossiers d'équilibre de développement territorial, pour employer un anglicisme, je dirais que pour vous c'est « business as usual », c'est-à-dire que vous faites ça régulièrement et je crois que vous allez en parler d'ailleurs dans cette séance. Donc nous n'avons rien, si ce n'est de formuler peut-être deux axes prioritaires selon nous, l'axe Villefranche Rodez par Rieupeyroux, Villefranche s'est considérablement rapproché de Rodez par Rieupeyroux à travers le contournement de Baraqueville, et l'axe A75 Saint-Affrique Albi.

Simplement un point, l'Aveyron est aujourd'hui très bien considéré par le poids du budget qu'il accorde à la voirie.

Enfin, pour terminer sur le routier, une dimension environnementale, je sais que vous vous en occupez, le développement des aires de co-voiturage équipées de bornes pour la recharge électrique et de même faciliter la recharge à l'hydrogène,

Et peut-être une proposition peu originale, l'un d'entre nous a proposé qu'il y ait une appli spécifique pour le covoiturage des Aveyronnais. J'en ai terminé avec le routier.

3/ L'aérien. C'est très clair, il y a un élément dominant, capital et crucial, c'est la ligne Paris Rodez sous DSP. Cette ligne, de l'avis de tous, est le cordon ombilical nécessaire pour relier l'Aveyron à Paris. Elle est nécessaire à la vie, non pas seulement du développement économique de l'Aveyron, mais simplement du maintien de l'économie de l'Aveyron ; pas forcément en bosses, mais également pour éviter les creux.

Elle a permis aussi à l'Aveyron d'acquérir, grâce à l'opérateur actuel, une visibilité j'allais dire nationale, voire mondiale, parce que grâce aux vols partagés avec Air France, vous pouvez aujourd'hui prendre un ticket Air France Rodez-New York, et Rodez est sur la carte d'Air France ce qui n'était pas le cas jusque-là.

Enfin, il reste capital qu'elle soit toujours considérée comme ligne d'aménagement du territoire, je sais que vous y serez vigilants. Nous sommes assez rassurés parce qu'une étude de la Direction Générale de l'Aviation Civile a montré que, s'il y avait deux aéroports en France qui, par leur éloignement de Paris, justifiaient l'appui de l'État, c'était Rodez et Aurillac.

Ayant dit ceci, cela n'exclut pas quelques évolutions que nous vous proposons, parce que d'abord nous avons, vous avez une infrastructure qui permet et mérite d'autres ambitions.

La première sur Paris Rodez, nous pensons qu'il faut l'ouvrir au plus grand nombre par une adaptation des tarifs. Il faut savoir que 76 % des passagers de Paris Rodez, Rodez Paris sont des hommes d'affaires prenant l'avion à titre professionnel. Il faudrait pouvoir, au moins, proposer une offre plus grand public pour le week-end, c'est la proposition que nous faisons. Et pourquoi pas, et c'est plus original, un aller-retour en milieu de semaine, le mercredi, qui pourrait attirer des gens qui travaillent en télétravail une partie de leur temps à Paris, on en connaît, et une partie sur Rodez, avec un tarif attractif et un appareil un peu plus gros porteur, un A319 par exemple. Voilà pour le Paris Rodez.

Pour le low-cost, vous savez que certaines lignes Ryanair opèrent depuis Rodez, nous proposons de les diversifier vers d'autres capitales européennes. Vous savez aussi bien que moi que cela a un coût, parce qu'on n'attire pas les mouches avec du vinaigre, Ryanair se fait payer pour venir. Mais il y a sûrement des développements à envisager vers d'autres capitales. La seule recommandation que nous faisons, c'est si vous regardez d'autres capitales, regardez quelles sont celles qui vous amèneront des flux entrants et des flux sortants. C'est quand même mieux, selon moi, d'avoir des flux entrants. Vous ferez sûrement référence à une ligne que nous avons eue et qui faisait que les gens partaient dépenser leur argent ailleurs...

Autre évolution proposée, c'est la promotion de l'aéroport à travers des atouts qu'il faut absolument véhiculer : l'accessibilité, le prix du parking 6 € contre 30 à Toulouse, les services (un restaurant, des locations de voitures) et surtout communiquer sur la réalité des tarifs qui ne sont pas si élevés que les gens le pensent.

Autre promotion de l'aéroport, un peu originale celle-ci, c'est augmenter la zone de chalandise ; du fait justement de la liaison Albi Rodez, Albi est plus proche de Rodez. Il faut le voir comme ça. Si

vous regardez, vous avez peut-être intérêt, quand vous habitez à Albi ou au nord du Tarn, de prendre l'avion à Rodez plutôt que d'aller à Blagnac et de vous payer la rocade et le parking.

Enfin, mais cela ne vous étonnera pas, sur le site de l'aéroport qui s'y prête, l'exposition de produits aveyronnais...

Dernier point pour l'aérien, la prise en compte de la dimension environnementale, c'est un point important dans le domaine aérien. Sachez que selon le site de l'ADEME, quand vous partez à Paris par avion vous consommez 80 kilos de CO₂, quand vous y allez en voiture vous en consommez 120 et quand vous y allez en train vous en consommez 5. Ça vous donne une idée.

Par contre, l'avion a un énorme avantage environnemental, c'est qu'il n'est pas consommateur d'espace, sauf l'espace en l'air, par rapport aux lignes ferroviaires et aux routes avec le problème d'artificialisation des terres que cela pose à l'agriculture.

Évidemment le biocarburant, je pense que l'avion va aller vers du biocarburant. Tous les avions qui sortent de chez Airbus aujourd'hui peuvent voler avec 50 % de biocarburant, demain ou après-demain l'hydrogène. L'opérateur actuel a un partenariat avec une société qui devrait développer rapidement des avions à hydrogène. On peut espérer que Rodez sera la première ligne domestique qu'équipera cet opérateur avec un avion à hydrogène.

De façon plus anecdotique, le photovoltaïque ; nous allons équiper, je crois que c'est décidé, le parking de panneaux photovoltaïques. Ce n'est pas énorme, mais ça compte pour l'environnement.

Un point très important sur l'aéroport, c'est celui de la gouvernance. Alors je ne vais pas rentrer dans les détails, je ne n'ai pas trop le temps, mais vous verrez dans le rapport les raisons qui nous amènent à penser qu'il n'est pas normal, aujourd'hui, que la Région reste seulement à 15 % dans le financement du syndicat mixte. Le benchmarking qu'on fait, la comparaison qu'on fait avec son implication dans d'autres aéroports, que ce soit Béziers, Carcassonne, Tarbes, fait que logiquement, on peut espérer que la Région monte à 30 % et ce serait déjà un peu en-dessous de ce qu'elle fait par ailleurs. Je vois Sarah qui sourit, elle passera le message à Carole.

L'autre avantage de travailler étroitement avec la Région là-dessus, c'est que la Région étant plus impliquée dans l'aéroport, on peut penser qu'elle nous aidera à négocier des tarifs low-cost. Ryanair veut aller à Toulouse, mais peut se faire pousser un peu pour aller à Rodez. Et puis on pourrait espérer, et ça c'est une ambition que demain l'aéroport de Rodez avec ses infrastructures et sa piste puisse être une forme d'aéroport de délestage de Toulouse-Blagnac qui est engorgé, pour le fret en particulier.

Pour terminer sur l'aérien, quelques ambitions : on va essayer de résumer ce que pourrait être à horizon de 5 ans l'aéroport et le transport aérien depuis Rodez.

- Viser 150 000 passagers, Jean-François tu as vu, on était à 100 000, donc arriver à 150 000 passagers.
- Un bassin d'emploi, ne l'oubliez pas, de 200 personnes. Il y a aujourd'hui 100 personnes qui travaillent à plein temps dans le complexe aéroportuaire.
- Et là on se mouille un petit peu, nous avons essayé de vous faire un budget normatif de ce que pourrait être le coût pour le syndicat mixte de ce fonctionnement de l'aéroport qui nous amène à 5,2 M€ annuels en totalité, dont 70 % par le Département

aujourd'hui c'est-à-dire 3,7 M€ et si la Région montait à 30 %, ce serait 2,9 M€.

Nous vous proposons un point de vigilance. Dans le renouvellement de la DSP qui va intervenir au 1^{er} janvier 2024, appel d'offres dès 2023, soyez vigilants politiquement sur le maintien de la prise en charge par l'État dans les petits aéroports de tout ce qui est coût régaliens, c'est-à-dire sûreté, sécurité et contrôle aérien ; faute de quoi l'aéroport n'est pas viable.

Je voudrais finir par un dernier chapitre que nous avons nommé « Connectivité entre modes de transport ». Bien sûr, ces modes de transport doivent être connectés et nous avons pris deux exemples :

- La connexion train/route : il est évident que pour profiter du service LGV, il faudra mettre en place des services de bus, par exemple au départ de Villefranche, voire au départ de Rodez pour aller sur Montauban. Nous en avons tenu compte dans les temps que nous vous avons donnés et également au départ de Millau pour pouvoir rejoindre la gare TGV de Béziers.

- Enfin sur l'aéroport, la liaison RN 88 aéroport, et je reviens sur le problème de la Gascarie, qui nous paraît extrêmement importante, et nous l'avons demandé à plusieurs reprises, une navette entre l'aéroport et la ville de Rodez parce que souvent les gens sont un peu perdus lorsqu'ils arrivent à l'aéroport, s'il n'y a pas de taxi, ils font du stop, mais ça ne marche pas toujours.

En conclusion, pour faire court je prendrai un seul point. Beaucoup des propositions que nous faisons, qui sont des souhaits du groupe de travail, ne dépendent pas, financièrement comme juridiquement, même pratiquement, de la seule volonté du Département, de votre seule volonté. Elles exigent beaucoup d'interdépendance avec les différentes parties prenantes qui peuvent être la SNCF, qui peuvent être les départements voisins, pour exemple l'A20 avec le Lot, le Tarn pour le verrou d'Albi et globalement la Région.

Tout ceci plaide pour la recherche d'un partenariat que nous qualifions de fort, exigeant, confiant avec toutes ces parties prenantes de façon à faire avancer ces dossiers qui ne dépendent pas, hélas, de votre seule responsabilité.

Nous avons la volonté d'être brefs, synthétiques et concrets, je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements...)

M. LE PRÉSIDENT - Merci beaucoup M. le Rapporteur. Merci beaucoup M. le Président de l'Assemblée pour l'Aveyron.

Comme je l'ai indiqué en présentant votre rapport, d'abord nous sommes très reconnaissants du travail que vous avez engagé pour éclairer nos réflexions et, je dois le dire aussi pour la plupart, et c'est tout à fait dans le respect de l'indépendance de nos travaux, les étayer puisque sur de très nombreux points, ce que vous avez identifié converge avec les aspects de la politique départementale que nous avons d'ailleurs reconduite et renforcée dans le projet de mandature. Ce qui signifie que sur cela, nous sommes raccord avec l'expression que vous représentez des Aveyronnais au sens large, à nos côtés, puisque nous sommes aussi des élus, en plus assez fraîchement élus du suffrage universel.

Je vais proposer que nous retenions les points qui nous paraissent majeurs, même s'il n'y a rien de

superfétatoire dans votre rapport, et que j'ai listés.

Je vais faire cette proposition, puis ouvrir un échange rapide avec l'Assemblée départementale.

Sur le volet aérien et ferroviaire, vous venez de le souligner à très juste titre d'ailleurs en conclusion, le Département seul n'a pas la main sur tous les aspects, et sur le volet ferroviaire d'ailleurs n'a quasiment pas la main du tout, si ce n'est par la volonté de peser sur le fait que nous ayons encore une desserte ferroviaire de voyageurs et que les infrastructures existantes puissent également servir au fret, en particulier dans le contexte écologique, environnemental, de mutations des mobilités que nous connaissons.

Sur le volet aérien, nous sommes très, très fortement impliqués budgétairement, politiquement, et nous sommes impliqués aux côtés d'acteurs dont le concours est essentiel, et je vais même jusqu'à dire, absolument indispensable, en particulier parce que nous voulons nous inscrire dans la durée.

Je suggère à l'Assemblée départementale que sur ces deux volets tout simplement nous transmettions, avec un courrier argumentaire, le rapport que vous venez de nous remettre à la Présidente de Région de façon à lui faire une nouvelle illustration de la volonté de l'Aveyron, de l'Aveyron élargi, par rapport à ces deux champs importants des mobilités sur lesquels, évidemment, la Région est mobilisée et la Présidente déjà sensibilisée par nos différentes expressions et également par les décisions que nous avons été amenées à prendre ici dans cet hémicycle.

Sur le volet routier, c'est là que nos considérations se rejoignent vraiment et vous les avez sériées en trois catégories, comme nous l'avons fait d'ailleurs dans le projet de mandature, en traitant d'abord des infrastructures de grande liaison, à commencer par la RN 88 où je dis tout simplement que nous ne pouvons qu'adhérer à vos vues et reprendre vos propositions en précisant que sur le mode de financement des opérations à conduire, nous n'en sommes pas encore au choix de la méthode retenue pour faire peser la charge, mais que nous en sommes, pour l'instant, au combat que nous devons achever rapidement, aussitôt que le cycle électoral national sera terminé, pour obtenir de l'État qu'il nous énonce la participation qu'il va mobiliser sur le segment Rodez Séverac-d'Aveyron.

Nous allons ajouter un pan qui n'était pas aussi apparent dans notre projet de mandature qu'il l'est dans votre rapport concernant l'A20 si vous le voulez bien, en tout cas telle est ma proposition.

Et votre deuxième angle est aussi le nôtre, c'est celui du maillage routier intérieur, je le dis aussi devant les représentants de nos équipes, ici, ce matin dans les tribunes du public, nous voulons à tout prix poursuivre l'effort sur notre réseau départemental de 6 000 kilomètres de routes, nous voulons le poursuivre avec les savoir-faire dont dispose notre maison, que nous saluons en termes de modernisation, mais aussi en termes d'entretien et de viabilité de ce réseau. Et nous voulons le poursuivre en plus, en faisant en sorte que ces savoir-faire et ces compétences puissent être aussi mobilisés au service des communes et des communautés de communes qui sont nos partenaires et qui elles-mêmes gèrent un réseau routier de proximité essentiel aux Aveyronnais, essentiel à tous ceux qui passent dans notre département, essentiel à la vitalité économique de chacun des territoires qui le compose.

Vos conclusions sont les nôtres, donc je propose que nous les adoptions en l'état.

Enfin, votre troisième angle est aussi celui que nous avons voulu ajouter à la politique des mobilités du Département, c'est-à-dire la nécessaire et indispensable inflexion liée à la considération que nous devons avoir pour notre environnement, à la considération que nous devons avoir pour la mutation des modes de déplacement, à la considération que nous devons avoir pour la volonté de nos concitoyens d'avoir un large choix de façons de se déplacer. Même si je souscris aussi à l'une de vos phrases : « en Aveyron, on n'est pas près de pouvoir se passer de voitures et de voitures capables de faire des longues distances », parce qu'il y a aussi cet élément-là. Les mobilités douces, vous le savez, font partie du projet de mandat, sont dans votre proposition et nous y souscrivons.

Le fait de prévoir aussi des infrastructures permettant demain d'utiliser des véhicules autres que thermiques, c'est encore plus d'actualité cette semaine puisque le Parlement européen vient de voter une disposition qui prévoit à très court terme, 2035, l'extinction au moins sur le territoire européen des moteurs thermiques. Donc, nous souscrivons à cela.

Telle est la proposition je fais à l'Assemblée départementale et j'ouvre la discussion pour quelques prises de parole compte tenu de notre ordre du jour. Sarah Vidal, Éric Cantournet, Sylvain Couffignal.
Mme VIDAL - Je vous remercie M. le Président.

Je voudrais tout d'abord remercier Guy Combret et Daniel Segonds pour l'écriture de ce rapport, pour l'engagement qui a été le leur, le vôtre, et ainsi que tous les membres de l'Assemblée citoyenne qui ont participé à ces travaux.

Nous partageons bien sûr les grandes lignes de ce rapport, la nécessité d'améliorer la connectivité de l'Aveyron dans ses liaisons routières et ferroviaires et d'ailleurs, je pense que l'on sous-estime grandement le mode de transport ferroviaire, pour le rôle central qu'il peut jouer dans les déplacements du quotidien et son impact environnemental qui est plus limité que ses concurrents, comme cela a d'ailleurs été souligné dans le rapport et qui en font un élément incontournable en matière de mobilité.

Nous partageons aussi bien sûr la nécessité de conforter l'offre aérienne au regard des atouts de l'outil « aéroport », puisque vous évoquez les caractéristiques excellentes de son aérogare et des pistes d'atterrissage.

C'est vrai, vous venez de le rappeler M. le Président, le modèle routier reste dominant ici sur nos territoires ruraux, mais aussi sur un plan culturel. Je pense que nous devrions investir le fret et le placer, comme vous le soulignez, comme un levier de développement économique. Et l'idée de travailler avec les CCI qui pourraient, d'ailleurs, s'associer aux EPCI et à la Région, puisque ce sont elles qui sont compétentes en matière de développement économique, permettrait de connaître les besoins des entreprises. C'est une proposition qui nous semble intéressante, vous l'avez dit, tous les feux sont au vert. Il faudrait imaginer un réseau modernisé qui permettrait de rejoindre les grandes métropoles, pourquoi pas des plateformes logistiques dédiées, mais c'est vrai que cela nécessite de travailler plus globalement sur l'organisation générale du transport ferroviaire de marchandises pour atténuer aussi la lourdeur qui peut exister et puis mieux la synchroniser avec le temps entrepreneurial. C'est un secteur qui est intéressant puisqu'on sait qu'au niveau national, c'est presque 5 milliards d'euros de l'enveloppe issue du plan de relance adopté par l'Union européenne qui vont d'ailleurs être

consacrés au ferroviaire. C'est en tout cas un domaine qui nous paraît intéressant.

Ce rapport appelle quelques remarques. Vous l'avez dit, la nécessité de travailler en partenariat avec la Région. C'est vrai que la Région, c'est dommage, n'a pas été invitée à travailler, à participer en tout cas à ces travaux. Vous auriez pu le faire puisque je sais que dans d'autres groupes de travail, je pense à la gestion de l'eau, vous faites appel à d'autres intervenants, mais vous transmettez le rapport donc ils auront connaissance de ce rapport.

Je le dis parce que c'est vrai qu'elle est beaucoup citée. C'est normal puisqu'elle est directement impliquée sur l'ensemble de ces sujets et parfois elle est un peu citée, on va dire, pas à charge, mais en tout cas c'est contradictoire. Je pense qu'elle pourra vous apporter quelques précisions, notamment sur le volet aérien, puisque vous évoquez à plusieurs reprises la nécessité de la participation plus importante de la Région dans le cadre du syndicat mixte, et vous comparez cela d'ailleurs à d'autres aéroports, mais il est sûr que la situation est différente. À Carcassonne par exemple, c'est vrai qu'elle est à 100 %, mais parce que la Région en est propriétaire.

Sur Béziers, vous parlez de 70 %, les chiffres que j'ai c'est plutôt 10,71 %, donc ce n'est pas tout à fait pareil.

Quant à l'aéroport de Rodez, mais je crois que Jean-François Galliard pourrait le dire, la Présidente de Région avait donné son accord pour prendre une participation plus importante dans le syndicat mixte à la condition, c'était une condition qu'elle avait émise, d'une montée au moins au même niveau de l'Agglomération qui intervient aujourd'hui autour de 10 %. C'est l'Agglomération aujourd'hui qui a le plus faible taux de participation sur les cinq syndicats mixtes aéroportuaires de la région.

Il y a encore des marges, en tout cas à mon avis, de négociations et d'échanges, je pense que la Région n'est pas opposée, mais ça c'est elle qui le dira, à prendre une participation plus importante.

Ensuite, vous évoquez dans votre rapport que l'objectif de ces travaux est d'améliorer l'attractivité de nos territoires pour attirer et retenir les populations tout en proposant un cadre de vie de qualité. Et c'est sur cet aspect que je voudrais terminer, parce que quand on lit le rapport, on a l'impression que celui-ci est surtout consacré au volet économique et que les propositions sont plus pensées globalement pour l'Aveyron, et plus pour le développement économique.

J'ai envie de dire que peut-être qu'il faudrait compléter ce rapport par une analyse sur les usages et déplacements du quotidien de nos concitoyens, qui vivent, qui travaillent sur le territoire, qui n'en sortent pas ou qui ne cherchent pas à y venir.

Je prends juste un exemple. On sait que, par exemple, il y a une tendance de fond qui se dessine chez les jeunes qui passent le permis de conduire de plus en plus tard. Pour les jeunes, les voitures peuvent être perçues comme une grosse source de complications. En plus, avec le taux de chômage des jeunes, la précarité et les coûts qui peuvent être engendrés par un véhicule, on sait que ce sont des circonstances économiques aggravantes. Donc peut-être que l'enjeu des mobilités pourrait être complété à l'aune de nouvelles pratiques et de nouveaux usages de toutes les générations, pas uniquement des acteurs économiques.

Le dernier point concerne le cadre de vie aussi, c'est l'inquiétude qui est la nôtre sur la mise en dénivelé

des carrefours giratoires de Rodez. Je dois bien le dire parce que je sais que la volonté du Département est de se battre pour que la 2 fois 2 voies avance entre Rodez et Séverac-d'Aveyron, et nous partageons votre volonté et c'est ambitieux.

Mais au moment où l'on a terminé le tronçon de la RN88 entre Baraqueville et La Mothe, une fois n'est pas coutume, en avance sur le calendrier initial...

M. AT – Non du tout.

Mme VIDAL - Oui, mais la livraison était prévue quand même un petit peu plus tard...

M. LE PRÉSIDENT - On était en avance sur le retard !

Mme VIDAL – Oui, c'est ça !

M. LE PRÉSIDENT - On n'était pas en avance sur la date initiale.

Mme VIDAL – On finit par se contenter des avances sur le retard.

M. LE PRÉSIDENT – Mais il ne faut pas détourner la vérité. L'État était un peu en avance sur un très grand retard !

Mme VIDAL – Oui on est d'accord. En tout cas, on a terminé, on a bouclé ce tronçon et aujourd'hui sur la rocade de Rodez, on a l'impression qu'il ne se passe rien. Et d'ailleurs, dans le calendrier qui est prévu dans le rapport, il y a deux points d'interrogation. Aujourd'hui, on a l'impression que sur la rocade de Rodez, on est un peu dans un entre-deux franchement. Vous avez parlé de points noirs sur la Gascarie, mais je pense que c'est globalement sur la rocade. Il y a quelques années, on parlait des bouchons de Millau, il serait dommage qu'on parle des bouchons de Rodez. C'est comme s'il y avait un problème sur cette rocade et sur ses aménagements.

Au-delà du retard, on peut aussi être inquiet des nuisances que le tracé va occasionner pour les riverains. Est-ce qu'on ne peut pas considérer, maintenant que c'est terminé, que cela va engendrer un trafic qui sera encore plus important demain, en particulier avec des poids lourds, et ce trafic se fera, on le sait, au détriment des Ruthénois qui habitent en proximité. Est-ce que les uns et les autres on accepterait que des axes routiers montent à dix mètres de haut devant nos fenêtres parce que c'est ce qui risque de se passer ?

M. LE PRÉSIDENT - Mme Vidal, puis-je vous inviter à synthétiser votre conclusion s'il vous plaît ?

Mme VIDAL – M. le Président, j'ai bientôt terminé.

M. AT – Vous prenez du retard sur votre avance !

Mme VIDAL – Exactement. Au moment où tout semble au point mort sur cette rocade, on s'interroge, ne serait-il pas plus sage de revenir à un projet, je vais faire crier, de grand contournement pour des raisons de qualité de vie de nos citoyens ? Je pose ça comme ça. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT - Merci, M. Cantournet !

M. CANTOURNET – Merci, je vais être plus bref. M. le Président de l'Assemblée pour l'Aveyron, cher Jean-Claude, M. le Grand Rapporteur, l'ouverture routière, ferroviaire et aérienne est un facteur d'attractivité, vous l'avez dit, et j'ai envie d'ajouter d'aménagement du territoire. Il y a certes, Rodez, ville préfecture, mais il y a aussi les villes sous-préfectures, Villefranche-de-Rouergue, Millau. Je crois que c'est important de le rappeler.

Sur le ferroviaire, un mot sur le train de nuit bien sûr, qui est très important, je voudrais rappeler quand même qu'on avait un train de nuit à Villefranche-de-Rouergue qui allait jusqu'à Albi qui a été

supprimé fin 2007.

Je voudrais rappeler également que les services se sont dégradés. Je pense par exemple aux services des douches à Austerlitz, ce n'est pas spectaculaire, mais lorsqu'on fait l'aller-retour avec deux voyages en train de nuit, on arrive à Austerlitz, on pense se doucher, c'était mon cas en 2020, supprimé ! Voilà comment on dégrade le service public ferroviaire.

Sur la LGV Bordeaux Toulouse via Montauban, c'est mon sujet de prédilection, je soutiens cela depuis 2005, parce qu'effectivement c'est quelque chose de très important. C'est une opportunité en termes d'ouverture ferroviaire. Montauban a déjà gagné, depuis le 2 juillet 2017, 1 heure avec la LGV Tours Bordeaux, 3 h 50 au lieu de 4 h 50. Avec la LGV Bordeaux Toulouse, c'est Montauban à 3 heures, c'est par exemple Villefranche-de-Rouergue à 4 heures de Paris Montparnasse, Paris centre-ville. Donc là, il y a le vrai enjeu.

Vous soulignez la nécessité d'avoir une liaison avec la future gare TGV de Montauban, c'est extrêmement important et surtout avec des horaires calés avec le départ des trains, ce qui, d'après les dernières informations que j'ai eues, n'est pas forcément le cas ; il y a eu des modifications et le car arriverait trois minutes après que le train soit parti.

Sur le routier, un mot. Bien sûr la liaison Villefranche avec la métropole régionale, vous citez une liaison par le Lot jusqu'à Cahors Lalbenque, c'est effectivement une possibilité, mais la liaison la plus naturelle c'est quand même par Caussade.

Donc il y a, à mon avis, une réflexion à avoir là-dessus, sachant que la difficulté, on la connaît bien, c'est qu'on est sur des routes départementales avec des départements qui n'ont pas forcément les mêmes intérêts, donc toute la difficulté est bien là. Mais effectivement, on a besoin d'améliorer notre liaison routière avec la métropole régionale.

Voilà simplement ce que je voulais dire, en vous remerciant pour la qualité de ce rapport qui permet, effectivement, d'avoir un certain nombre d'éclairages et pour ce qui me concerne notamment par rapport à l'aéroport de Rodez.

M. LE PRÉSIDENT – Merci. M. Couffignal !

M. COUFFIGNAL – M. le Président, M. le Président de l'Assemblée pour l'Aveyron. Je voulais attirer l'attention de notre assemblée sur un point par rapport aux trains de nuit. Ceux qui me connaissent savent que j'y suis attaché et je crois, plus largement, les Aveyronnais sont attachés à ce train de nuit. Cela fait des décennies qu'il dessert nos territoires et qu'il est largement utilisé.

Aujourd'hui, je crois qu'il est fondamental par rapport à la transition énergétique de réutiliser ce train, et les jeunes nous demandent plus de trains. Alors à long terme, cela passe, il me semble, par l'amélioration des voitures, mais pas simplement le relooking que l'État va faire dans les prochains mois comme il a fait sur d'autres lignes, mais avec des voitures tout confort, type ce qui s'est fait en Autriche ou au Japon.

Et à court terme, M. le Président, je pense qu'il faudrait faire pression auprès de l'État, auprès de la SNCF pour que d'ici la fin des travaux du POLT 2025, on retrouve à la fois des horaires et des conditions de circulation qui soient acceptables pour les usagers parce qu'aujourd'hui elles ne le sont pas avec des trains qui partent trop tôt ou qui arrivent trop tard. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT – Merci. M. At !

M. AT - Merci M. le Président. Sarah Vidal nous a expliqué qu'elle était favorable désormais au grand contournement de Rodez ; il y a quelques années en arrière, elle nous expliquait qu'on faisait trop de routes, qu'on mettait trop de montants financiers concernant les routes. Désormais, elle, elle veut faire le grand contournement de Rodez.

D'autre part, je suppose que vous êtes aussi pour la moindre artificialisation des sols, par conséquent vous êtes en contradiction totale avec vos programmes électoraux.

Ensuite, s'agissant de la 2 fois 2 voies, nous dans notre programme nous partons de Rodez et nous arrivons à l'A75 et bien entendu la rocade de Rodez est comprise dans cet itinéraire pour une enveloppe d'environ 66 M€. Tout cela est déjà identifié. Je m'étonne d'ailleurs que vous n'ayez pas fait la proposition, en tant que Ruthénoise, à l'Agglomération.

D'autre part, moi, j'estime que ce qui est proposé, s'agissant de la rocade, convient fort bien. D'ailleurs, c'est ce qui a été fait à Albi puisqu'à Albi, il y avait également un grand contournement de prévu, finalement il a été abandonné pour tout un tas de raisons valables et donc la rocade traverse, si on peut dire, ou contourne très légèrement Albi. Et cela donne satisfaction entièrement.

Le seul point noir, et là j'en viens à la proposition de Daniel Segonds, qui a évoqué le point noir de l'Hermet où effectivement on est dans une situation de blocage parce que le pont de Cantepau est désormais un pont fragile, fragilisé, où d'ailleurs la circulation des poids lourds ne se fait plus sur 2 fois 2 voies, mais sur 2 voies. À terme, il va falloir bien sûr avancer sur ce sujet-là.

Comme je l'ai indiqué récemment au Président du Conseil général du Tarn, Christophe Ramond, il suffirait que le Tarn mette les moyens à proportion de ceux du Département de l'Aveyron pour que ce projet avance. Effectivement, quand on parle de la 88, il faut savoir que nous soldons de tous comptes aujourd'hui avec une autre délibération les 53 M€ que nous avons versés ; pendant la même période, le Département du Tarn n'a versé que quelques millions d'euros pour quelques kilomètres à la sortie du viaduc du Viaur en partant vers Albi.

Je crois qu'il faut voir l'itinéraire sur toute sa longueur, et vous avez bien fait de parler de Toulouse à l'A75.

M. LE PRÉSIDENT - Merci à tous pour ces contributions. Deux mots simplement en réaction.

Le premier, je pense que le Département de l'Aveyron s'est distingué, se distingue et se distinguera par l'ampleur des moyens qu'il mobilise sur ses réseaux de communication, ses infrastructures routières, ses routes et les autres modes de déplacement indispensables, indispensables d'abord aux Aveyronnais et à tous les Aveyronnais. Et cette préoccupation, dans le projet de mandat, est vraiment omniprésente puisque d'abord il y a un regard très fin sur l'ensemble des territoires, qu'il y a aussi cette considération pour la main tendue au bloc communal, aux communes et aux communautés de communes parce que nous savons que les Aveyronnais, au quotidien, utilisent certes les routes départementales, mais aussi les autres routes de proximité.

Je tiens à cela, vous l'avez souligné, c'est vraiment quelque chose de permanent dans notre travail au quotidien avec nos équipes.

Deuxième mot, je n'y résiste pas Mme Vidal, je compte sur vous pour nous aider fermement, avec la voix que vous avez, qui porte auprès de la Présidente de Région, à l'encourager à regarder de la

manière la plus amène possible les ambitions de l'Aveyron, les besoins des Aveyronnais et les attentes que nous avons à exprimer par rapport aux concours du contribuable régional parce qu'il ne s'agit pas juste d'un équilibre entre financements des collectivités, en particulier sur les aéroports. Il s'agit d'efforts du contribuable pour s'assurer une desserte équivalente à ce que les gens pourraient avoir lorsqu'ils habitent à Toulouse ou à Montpellier alors que personne ne se pose la question sur qui finance l'avion, c'est la compagnie sur le fait que la ligne est rentable.

Malheureusement, nous ne sommes pas dans ce cas de figure. Et lorsque nous demandons à ce qu'il y ait un tour de table, ce qui va être fait prochainement, pour rééquilibrer, c'est tout simplement parce qu'aucun Aveyronnais ne peut être tenu pour responsable du fait que l'organisation de l'aviation civile en France aujourd'hui, et l'aviation commerciale, a rendu moins rentables les lignes de dessertes comme les nôtres qui, pour autant, sont vitales.

On a besoin de cela. Et moi je le dis et je l'ai toujours dit, nous voulons être dans une relation partenariale, constructive, mais de gré à gré, sans infantilisation.

Je compte sur vous pour nous aider à tenir ce langage et à obtenir ce qui doit être obtenu, non pas pour nous en tant qu'institution, mais pour l'Aveyron et pour les Aveyronnais.

Sur ces contributions dont je vous remercie encore, je vous propose que nous votions sur l'intégration à nos politiques des dispositions que j'ai énoncées lorsque j'ai pris la parole, suite à la présentation du rapport.

Qui s'oppose ? Personne. Qui s'abstient ? Personne. Messieurs, vous recueillez une belle unanimité. Merci.

20

(Applaudissements...)

M. LE PRÉSIDENT - Merci. Transmettez nos remerciements à Guy Combret qui regrettait, nous le savons, d'être absent ce matin.

Nous poursuivons l'ordre du jour avec les rapports de la commission Jeunesse, Collèges et Immobilier au nombre de 4 qui vont intéresser les jeunes Conseillers départementaux avec en premier l'évolution du dispositif qui les concerne, celui du Conseil départemental junior. Mme Bessaou !

Commission Jeunesse, Collèges et Immobilier départemental

2/ ÉVOLUTION DU DISPOSITIF CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES POUR UNE MANDATURE REDYNAMISÉE EN 2022-2024

Mme BESSAOU - Merci Président. En partenariat avec la Direction des Services départementaux de l'Éducation Nationale et la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique comme d'habitude, le Département de l'Aveyron remet en place le Conseil départemental des Jeunes pour les 42 collèges du département, publics et privés. On dit 42 alors qu'on avait toujours entendu dire qu'il y en avait 41, en fait c'est parce que l'on compte l'annexe de Montbazens par rapport à Rignac, en fait ça n'est qu'un collège en soi. Voilà l'explication.

Les élections que l'on prévoit pour ce futur Conseil départemental des Jeunes auront lieu en octobre, entre le 10 et le 14 octobre. Nous allons les concentrer sur la même semaine. 42 élèves issus des classes de 5^{ème} seront élus par leurs camarades, bien sûr de 5^{ème}, mais également par les délégués de classe des 6^{ème}, 5^{ème} et 3^{ème} de leur établissement.

Cette semaine d'élections sera menée de manière conjointe sur tous les établissements en même temps, afin de créer un événement à l'échelle départementale.

L'Assemblée départementale des jeunes en suivant s'organisera en commissions comprenant normalement 10 à 11 élèves, c'est ce qui s'est fait jusque-là et qui fonctionnait très bien. Des journées spécifiques seront déployées au sein même du département. Cinq agents du Département, deux agents de la DSDEN et deux personnes de la DDEC encadreront nos jeunes pour ces journées de rencontre et de travail.

Il est proposé d'orienter leur prochain thème de mandature sous le signe de l'olympisme et des valeurs des JO 2024 qu'ils doivent véhiculer pour encourager bien sûr la mobilisation de nos jeunes en particulier vers le sport, mais aussi vers le bénévolat, ce qui est très important.

Un crédit de 35 000 € est déjà inscrit au Budget primitif 2022 pour la reconduction de ce Conseil Départemental des Jeunes.

M. LE PRÉSIDENT - Merci. Y a-t-il des questions ?

Donc vous aurez des successeurs qui seront désignés en octobre. J'insiste vraiment sur le fait que la Vice-présidente et nos équipes sont en train de travailler à la grande énergie que nous voulons que les Conseillers départementaux seniors mettent dans cette étape de l'élection et de sa préparation de façon à ce qu'on en fasse aussi un moment de citoyenneté et d'expression de valeurs autour de ce thème.

J'imagine qu'il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention... Merci beaucoup.

3/ OBJET : FAIRE DES JEUNES AVEYRONNAIS LES CITOYENS DE DEMAIN AVEC UNE OFFRE RENOUVELÉE ET ÉLARGIE DES VISITES CONSACRÉES A LA « DÉCOUVERTE CITOYENNE DU DÉPARTEMENT » POUR LES SCOLAIRES AVEYRONNAIS ET LEURS ENSEIGNANTS

Mme BESSAOU - Le Département souhaite lancer une dynamique visant à mieux accompagner la formation citoyenne des jeunes Aveyronnais.

On propose de renouveler ou de faire évoluer les visites de l'hémicycle d'une part et des visites hors les murs d'autre part, consacrées à la découverte citoyenne du département.

Entre 2013 et 2019, ce sont plus de 5 000 élèves qui ont découvert notre institution qui sont donc venus ici et dans l'amélioration proposée, outre l'importance de faire découvrir notre assemblée, il s'agira également de leur présenter spécifiquement les thématiques du programme de mandature, nos 12 défis sur une durée d'environ 1 h 30. C'est ce que l'on a imaginé. Un support de présentation évoquera l'histoire des départements de France, ce qui est important, le fonctionnement bien sûr de la République et des institutions françaises, notre territoire et l'ensemble de notre projet de mandature. Un document de visite, adapté en fonction d'ailleurs de l'âge des élèves qui visiteront, sera remis à ces élèves et leurs enseignants.

Concernant cette nouvelle formule hors les murs, il s'agit de proposer une formule itinérante au sein

des établissements scolaires afin de venir directement à la rencontre des élèves et de leurs enseignants avec les élus départementaux que nous sommes de chaque territoire concerné.

M. LE PRÉSIDENT - Merci beaucoup. Y a-t-il des questions ? Je n'en vois pas. Des oppositions ? Des abstentions ? Le rapport est adopté.

4/ OBJET : ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEUR QUOTIDIEN : INFORMER POUR MIEUX COMPRENDRE

Mme BESSAOU - Le rapport suivant est une nouveauté. Le Conseil National d'évaluation du système scolaire a publié les résultats d'une étude importante qui révèlent que plus de la moitié des collégiens interrogés montrent un intérêt pour l'actualité, mais ils soulignent également qu'ils font moins confiance aux médias dits traditionnels qu'aux réseaux sociaux. Donc, il est important et nécessaire de les aider à mieux comprendre les sujets d'actualité essentiels à leur développement citoyen.

Aussi, quand on sait la confiance accordée aux différentes sources d'information, il est essentiel de permettre un accès équitable pour tous à une information adaptée et vérifiée.

Nous souhaitons donc proposer à tous les jeunes collégiens aveyronnais un magazine adapté à leur âge, consacré à des sujets nationaux et internationaux, enrichi bien sûr de rubriques personnalisées et locales tout en développant le plaisir de lire. Vous allez me dire qu'on va à l'envers de ce qui se fait aujourd'hui puisqu'on est sur du 100 % réseaux sociaux, internet, etc. Mais justement, on veut essayer par ce biais-là de reprendre contact avec nos ados, avec nos collégiens et essayer de leur redonner un petit peu le goût de lire avec des rubriques et des actualités et des infos qui les concernent totalement. L'objectif de ce magazine est aussi de rechercher de l'autonomie et surtout un éveil à la curiosité pour ce qui les concerne.

Pour ce faire, nous nous appuyerons sur une équipe externe dédiée à la composition de ce magazine avec des professionnels, des journalistes et des illustrateurs experts et expérimentés et tous les contenus seront vérifiés par un enseignant.

À chaque numéro, une rubrique dédiée à la parole des jeunes sera prévue et elle sera d'ailleurs proposée en s'appuyant sur le Conseil départemental des jeunes. Un premier numéro sortira à l'automne 2022 et on essaiera ensuite de maintenir une périodicité trimestrielle.

M. LE PRÉSIDENT - Merci beaucoup. Donc une nouveauté importante que la création, l'édition, la diffusion d'un magazine adressé aux collégiens qui, bien entendu, va nécessiter que chacun contribue à ces contenus et que nous fassions en sorte qu'on l'adapte bien aux attentes qui peuvent être celles d'un préadolescent, d'un adolescent, de nos collégiens dans leur parcours de quatre ans.

Y a-t-il des questions ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Merci beaucoup.

Le dernier rapport sur le pôle Jeunesse.

5/ OBJET : EXPÉRIMENTATION NUMÉRIQUE DANS LES COLLÈGES

Mme BESSAOU - Dans le cadre de notre projet de mandature, nous avons décidé de mener une expérimentation en dotant deux classes de 5^{ème} d'outils numériques dans deux établissements scolaires, dès la prochaine rentrée. Ces équipements leur permettraient d'accéder à du contenu pédagogique de qualité bien sûr, et à diverses ressources en ligne en accès libre, à des applications

pédagogiques modernes et surtout à des contenus non pédagogiques, comme par exemple découvrir des métiers, des filières, des entreprises locales, des possibilités de stage qui peuvent leur être offertes, des possibilités de covoiturage aussi tout simplement, ou encore aux infos de leurs associations locales.

Nous proposons d'équiper les élèves d'une classe de 5^{ème} du collège Georges Rouquier de Rignac et les élèves d'une classe de 5^{ème} du collège privé Jeanne d'Arc de Saint-Affrique, ainsi que les enseignants de ces deux classes avec deux équipements différents, ordinateurs portables et tablettes. Et c'est au terme de cette expérimentation que l'équipement le plus approprié sera alors déployé dans tous les collèges aveyronnais, qu'il s'agisse du public ou du privé. Le montant estimatif de l'expérimentation pour les 40 PC portables, les 40 tablettes, et les services de maintenance qui devront assurer le suivi de ces ordi et de ces tablettes s'élève à 60 000 €.

Le Conseil Départemental des Jeunes a déjà été associé à cette réflexion, le suivant le sera bien sûr aussi pour nous aider à enrichir les rubriques de ces ordi et à faire aussi le bilan avec nous de ce que cela donne, si cela correspond aux attentes de nos collégiens.

M. LE PRÉSIDENT - Merci. Sujet qui vous a mobilisés, Conseillers départementaux juniors, et on vous remercie pour votre implication. Sujet aussi qui va faire l'objet de travaux très approfondis au cours de l'année scolaire qui s'ouvre au sein de la commission, parce qu'il va falloir faire des arbitrages, dont nous espérons qu'ils permettront de déboucher aussi sur une équité plus grande entre les élèves des collèges et l'accès de tous à des nouvelles fonctionnalités à ces technologies qui permettent d'évoluer aussi dans le poids des cartables, je l'espère un jour, et dans la manière dont vous travaillez avec vos enseignants.

J'ajoute, Mme la Vice-présidente, que les services ont travaillé jusqu'à hier soir et laissent ouverte une hypothèse que nous n'avions pas : on imaginait que l'expérimentation porte sur ordinateur ou tablette, mais il semble qu'à l'unanimité les acteurs pensent que l'ordinateur est vraiment le bon choix. Si vous nous en donnez l'autorisation, nous n'expérimenterons pas ordinateur ou tablette, nous expérimenterons deux modèles d'ordinateurs, l'un plus rustique et l'autre un peu plus fin pour voir au bout d'un an comment ils se comportent.

Deux hypothèses : soit on reste sur ce qu'a présenté la Vice-présidente, ordinateur ou tablette, soit on va sur deux modèles d'ordinateurs, mais ça ne change rien à l'épure de l'expérimentation.

Mme BESSAOU - Effectivement, pour compléter ce que dit le Président, on a rencontré les entreprises qui peuvent nous proposer des modèles, et on était déjà plutôt partis sur les deux ordi qu'on avait en présentation, si ce n'est qu'il y en avait un qui me paraissait mieux que l'autre, forcément, mais qui paraissait un peu gros et on s'est dit « les jeunes ne vont pas l'aimer parce que ça fait un peu vieil outil », pourtant je pense que d'un point de vue performances et de ce que l'on veut faire avec ces outils il serait bien mieux que l'autre.

Moi je suis ravie qu'on parte plutôt sur ces deux solutions-là. La tablette ne me paraît pas, pour ce que l'on veut en faire en tout cas, particulièrement adaptée.

M. LE PRÉSIDENT – Excusez-moi, je n'ai pas écouté complètement si vous l'avez dit ou pas, mais ce qui est prévu aussi dans l'expérimentation, c'est que de toutes les manières les deux classes concernées, au milieu de l'année à peu près, switchent les équipements, c'est-à-dire que les deux

classes vont avoir en main les deux équipements pendant une partie de l'année pour vraiment qu'on ait des regards croisés.

Pas de remarques là-dessus ? Cela vous va ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? On part sur l'expérimentation. Merci.

Nous passons maintenant au rapport de la commission des Solidarités sur le dispositif sport et lien social, c'est Jean-Philippe Sadoul qui rapporte.

Commission des solidarités et de l'Emploi en charge de la Vieillesse et du handicap, de l'Enfance et de la Famille

6/ OBJET : DISPOSITIF SPORT ET LIEN SOCIAL 2022-2023

M. SADOUL - Il s'agit du dispositif sport et lien social pour les années 2022-2023. Ce dispositif que nous avons fait avec Jean-Pierre Masbou, mon cher collègue qui a travaillé aussi sur le sujet, s'inscrit dans le programme des Solidarités et dans le programme de mandature avec ses 18 points particuliers qui confortent la volonté du Conseil départemental d'être au plus proche des Aveyronnais et particulièrement de ceux qui en ont le plus besoin.

Ce dispositif s'inscrit dans cette dynamique, il rassemble les acteurs du secteur sportif et ceux de l'action sociale en les faisant travailler ensemble, d'abord en se connaissant de façon plus affirmée, et la volonté aussi de faire vivre ensemble cette mixité du public en essayant de développer trois points particuliers, relever trois enjeux particuliers :

- l'accompagnement et la valorisation du mouvement sportif dans sa dynamique avec l'ouverture vers des publics et des partenaires nouveaux ;
- le fait de donner des clés de développement personnel à des publics ciblés en difficulté sociale ;
- le fait de favoriser la cohésion sociale sur les territoires avec des actions innovantes.

On a approché certains territoires qui n'avaient pas bénéficié de ces mesures les années précédentes, ils seront ciblés comme territoires dits prioritaires. Ceci dit, tous les territoires aveyronnais peuvent participer à cet appel à projets.

Les publics cibles attendus, comme je le disais, ce sont des jeunes et des adultes vivant à domicile et éloignés de la pratique sportive, avec des familles dans la précarité, des personnes qui sont en insertion sociale, en situation de handicap, des femmes victimes de violences ou des jeunes majeurs et enfants confiés.

Nous allons travailler avec tous les porteurs de projets, les communes, les ECPI et les services, les structures à vocation sociale, les associations sportives ou autres, repérer tous ces projets.

L'appel à projets interviendra jusqu'au début septembre 2022 et ensuite tous ces dépôts de candidatures seront examinés avant la fin février 2023. Une enveloppe est prévue, elle se situe à un montant à 50 000 €. La Commission a donné un avis favorable.

M. AT - Merci M. le Rapporteur. Je prends la présidence par intérim. Rassurez-vous, je rendrai le pouvoir.

Y a-t-il des questions sur ce rapport ? Je n'en vois pas. Des abstentions ? Des oppositions ? Le rapport est adopté.

Commission de la Culture

7/ OBJET : POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN FAVEUR DE LA CULTURE : PROGRAMME PRÉVISIONNEL D' ACTIONS 2022-2023.

Mme PRESNE - Merci Président par intérim.

Je vais vous décliner le programme prévisionnel d'actions 2022-2023. Le programme de mandature souligne dans son défi 4 l'importance de la culture comme un élément fort d'attractivité. Par ailleurs, notre volonté d'élaborer une politique forte vers la jeunesse, notre action tournée vers l'accompagnement des territoires et notre exigence de travail en transversalité ont une vocation naturelle à être déclinées dans le domaine culturel.

Nous avons veillé à ce que l'internalisation « d'Aveyron Culture », effective au 1^{er} juillet, n'entraîne pas de rupture dans la mise en œuvre des actions, en particulier pour celles menées auprès des publics scolaires. Je précise que l'ensemble des agents ont été intégrés, ils constituent un apport très conséquent de compétences, toutes esthétiques confondues.

Le programme prévisionnel d'actions présenté s'inscrit dans le cadre budgétaire établi pour l'exercice 2022.

Au chapitre 1, nous souhaitons développer l'éducation artistique et culturelle grâce à ce programme qui s'articule autour de plusieurs types d'intervention, en les intégrant dans une offre départementale globale d'éducation artistique et culturelle.

Les itinéraires d'éducation artistique et culturelle sont au nombre de 37. Ce sont des parcours artistiques qui sont proposés à l'ensemble des établissements scolaires, de la maternelle au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur. Ils sont en lien direct avec la programmation de l'Aveyron (spectacles, expositions, sites patrimoniaux.)

Des itinéraires proposent des ateliers de pratiques, de rencontres avec des artistes.

Les arts visuels et les arts vivants au collège.

Concernant les arts vivants au collège, ils s'inscrivent dans le prolongement de la décision que nous avons prise en Commission permanente du 1^{er} avril. Ainsi, 7 partenaires culturels ont répondu à l'appel à projets « Arts vivants au collège », permettant un maillage territorial autour des 42 collèges pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème}.

Ainsi, deux à trois heures de médiation et de pratiques sont proposées par des artistes avec une contribution financière des collèges, le Département continuant à prendre en charge le coût des représentations et des transports des collèges.

Selon les inscriptions, de 2 800 à 3 000 collégiens seront concernés par cette action.

Les arts visuels au collège. La Commission permanente du 1^{er} avril a acté la reconduction du partenariat avec deux lieux d'exposition d'art contemporain que sont la vitrine régionale d'art contemporain, la VRAC à Millau, et l'atelier Blanc à Villefranche-de-Rouergue. Le maillage territorial étant complété par une offre directement portée par le Département.

Nous avons acté également des résidences d'artistes dans les collèges par appel à projets que vous trouverez en annexe 2.

Des résidences d'artistes en immersion dans les collèges seront proposées selon une nouvelle approche. Initié précédemment dans le cadre du soutien aux équipes artistiques pendant la pandémie de Covid 19, un appel à projets va être diffusé pour choisir d'ici mi-juillet 7 artistes ou équipes artistiques du spectacle vivant ou des arts visuels de l'Aveyron ou d'Occitanie.

Un appel à candidatures permettra ensuite aux collèges intéressés de s'inscrire et d'accueillir dans leurs établissements les équipes artistiques en cours de création. 7 établissements pourront donc en bénéficier entre janvier et juin 2023.

D'autre part, la plaquette des itinéraires éditée cet été peut être diffusée fin août aux établissements scolaires et présentera cette offre départementale globale en éducation artistique et culturelle, y compris celle des services culturels départementaux que sont la médiathèque départementale, les musées, les archives ainsi que le CRDA (Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron). Nous actons également de soutenir les pratiques amateurs et professionnelles. Les liens entre pratiquants amateurs et artistes professionnels sont renforcés par une offre départementale proposant, pendant la saison culturelle, des ateliers de découverte, des stages ou des masters classes dans le domaine du spectacle vivant ou des arts visuels.

Ces opérations sont souvent en lien avec une programmation de territoire ou avec des partenaires interculturels et structures d'enseignement spécialisé.

Nous souhaitons conforter les dispositifs transversaux à nos politiques départementales. Dans le cadre de « Culture et lien social » que je ne présente plus parce que tout le monde connaît les bienfaits dans le domaine social, et au regard des compétences qui sont les nôtres, l'action du Département et de la culture envers ces populations qui sont très souvent empêchées et qui peuvent concerner des enfants et leur famille, des personnes hospitalisées, des personnes âgées ou handicapées en établissement ou à domicile et des personnes en insertion.

Culture et Patrimoine, c'est un autre élément de notre action culturelle. Nous souhaitons valoriser et animer le patrimoine par des projets culturels de médiation et de création qui peuvent être coconstruits autour de sites emblématiques ou thématiques en Aveyron.

L'ingénierie culturelle des territoires. Aveyron ingénierie a d'ores et déjà intégré des missions dans ce domaine. Deux agents au sein de la Direction de la Culture, des Arts et des Musées seront mobilisés sur ces missions. Le Département se propose ainsi d'accompagner les acteurs culturels ou privés dans la réalisation de projets culturels impliquant une collectivité ou revêtant une dimension territoriale.

À noter aussi le partenariat transversal avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental sur quatre itinéraires qui sont structurés autour de l'éveil artistique, des musiques actuelles et du monde, de la voix chantée et parlée et du théâtre musical.

Les outils culturels itinérants : afin de faire circuler des contenus artistiques et culturels, en particulier vers les territoires ayant le moins de facilité à accéder à l'offre culturelle permanente, des outils tels que trois expositions itinérantes autour de la musique et de la danse peuvent être prêtés aux

établissements scolaires et aux structures culturelles. La médiathèque départementale dispose également d'un large choix d'outils.

Il convient de mobiliser des partenariats financiers par des demandes de subvention auprès de l'État, de la DRAC Occitanie notamment. Nous le faisons précédemment avec Aveyron Culture et nous pouvons très bien continuer cela. D'autre part, nous allons signer une convention avec l'État au niveau de l'éducation artistique et culturelle. Nous avons récemment rencontré la DSDEN et cela va vraiment être très porteur pour l'éducation artistique et culturelle.

Dans l'immédiat, je vous invite à autoriser le Président à solliciter une subvention de l'État, de la DRAC d'Occitanie, d'un montant de 40 000 € pour l'exercice 2022 au titre de l'éducation artistique et culturelle.

Concernant la tarification des activités, la grille tarifaire, qui est en annexe 6, reprend les tarifs qui étaient appliqués par Aveyron Culture.

Les Conseillers départementaux seront, comme ils l'étaient auparavant, informés des actions mises en œuvre dans leur canton.

La Commission de la Culture a donné un avis favorable à l'ensemble de ce rapport.

M. LE PRÉSIDENT - Merci Mme la Vice-présidente. Y a-t-il des questions sur ce rapport important sur la politique culturelle ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des oppositions ? Pas davantage. Ni d'abstention. Il est donc adopté.

Nous passons au rapport suivant qui est celui des routes. André AT !

Commission des Routes et Mobilités

8/ OBJET : BILAN 2021 DES ACQUISITIONS FONCIÈRES

M. AT - Merci M. le Président. Le présent rapport concerne le bilan des acquisitions et cessions foncières concernant l'année 2021.

S'agissant des terrains, les acquisitions s'élèvent à 219 550 € et les cessions à 279 004,28 €.

Concernant le bâti nous avons des acquisitions pour 254 340 € et 204 000 € de cessions.

M. LE PRÉSIDENT - Ce rapport, j'imagine, n'appelle pas de remarques. Je le mets aux voix, pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Il est adopté.

M. LE PRÉSIDENT - Je vous demanderai, s'il vous plaît, un peu de silence parce que nous avons pas mal de brouhaha.

9/ OBJET : ROUTE - PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) 2022-2035.

M. AT - Merci M. le Président. Comme vous le savez, le réseau routier s'étale sur environ 6 000 kilomètres avec 1 450 ponts, ce qui est considérable.

Il y a nécessité pour notre collectivité de disposer d'une vision pluriannuelle des investissements, puisqu'il est aussi essentiel de déterminer les moyens financiers qui seront nécessaires à cela, et notamment pour atteindre les objectifs que nous avons fixés qui sont le désenclavement du territoire, la sécurité et le confort pour les usagers, l'attractivité économique, résidentielle et touristique de l'ensemble du territoire aveyronnais et la préservation de notre patrimoine routier.

Faire une programmation pluriannuelle présente de nombreux avantages :

- notamment anticiper les procédures administratives qui sont de plus en plus longues, s'agissant particulièrement des procédures environnementales ;
- coordonner les travaux de sauvegarde avec les futures opérations d'aménagement et ceci dans le but d'optimiser les dépenses ;
- et d'autre part, coordonner les opérations avec celles des intervenants extérieurs qui peuvent être des concessionnaires, EDF, Télécom, etc., ainsi que nos collectivités partenaires.

Le programme routier d'investissement pour la période 2022-2035 sera un programme de 577 M€.

On ne va pas le faire en détail, mais nous avons d'abord la RN88 à 2 fois 2 voies dont le financement pour la collectivité sera de 87 M€, évaluée à 350 M€ et nous proposons 25 % au lieu des 23 % qui étaient prévus initialement dans le premier plan que nous avons avec l'État et la Région. Dans ces 350 M€, bien entendu sont compris, mais notre collègue n'est plus là, la rocade de Rodez tel que cela avait été prévu.

Ensuite, nous avons la modernisation du réseau pour 227 M€. Il s'agira notamment des diverses déviations qui sont prévues, la plus grande concernant Villefranche-de-Rouergue.

Il s'agit également du réseau structurant RD pour environ 75 M€, du réseau secondaire pour 63 M€, de diverses opérations possibles concernant les ouvrages l'art, c'est-à-dire les ponts et les murs de soutènement, et également la desserte du futur hôpital médian du sud Aveyron qui nécessitera des aménagements routiers assez considérables puisque sont prévus environ 31 M€.

Ensuite, nous avons la sauvegarde de la chaussée et des ouvrages d'art. Pour la chaussée, il s'agira de 140 M€, et de 49 M€ pour les ouvrages d'art et de divers équipements de sécurité pour environ 15 M€.

Nous aurons également des études et des partenariats divers, notamment les plans quinquennaux avec les agglomérations pour 12 M€, les études et acquisitions foncières pour 14 M€, les RD en traverse concernant les catégories A et B pour 11 M€, et concernant les catégories C et D pour 8 M€. Tout ceci nous amène à un programme de 59 M€ auxquels il conviendra d'ajouter ce qui va concerner les mobilités douces pour environ 14 M€.

Ceci nous amène à un total de 577 M€, comme je vous l'ai indiqué tout à l'heure, avec un cumul pour 2022-2025 de 142 M€, soit une moyenne annuelle de 35,5 M€ conformément à ce qui a été réalisé d'ailleurs, nous le verrons tout à l'heure, lors de l'année 2021, sachant qu'il est prévu une réévaluation de ce programme en fin d'année 2025.

Voilà M. le Président pour ce programme d'investissements routiers.

M. LE PRÉSIDENT - Merci beaucoup. Y a-t-il des demandes de prise de parole.

M. CANTOURNET - Merci M. le Président, simplement deux questions. André At a fait référence effectivement à la déviation sud qui en est à la phase 1. Est-ce qu'on peut avoir confirmation que l'enquête publique se déroulera bien au second semestre 2022 ?

Seconde question, je n'ai pas entendu le montant de l'enveloppe des crédits pour le programme quinquennal.

M. AT - 12 M€.

Concernant la déviation sud, ce n'est pas dans cette instance que nous allons décider quand aura lieu l'enquête publique puisque c'est Mme la Préfète qui doit le décider. Toutefois, comme tu le sais, une

réunion interservices entre l'État et le Département doit avoir lieu rapidement et à partir de là nous déposerons le dossier définitif d'enquête publique. Puis, c'est Mme la Préfète qui fixera par arrêté la date d'ouverture de l'enquête publique. Nous en sommes très proches.

M. LE PRÉSIDENT - Merci. Nathalie Dugast !

Mme DUGAST - Bonjour, merci pour cette présentation. Je voulais rebondir notamment sur ce que vous avez soulevé lors de la présentation du rapport de l'Assemblée pour l'Aveyron, nous avons dans l'assemblée nos jeunes conseillers départementaux que nous avons pu aussi rencontrer dans les collèges et qui soulèvent l'importance des mobilités douces. Je pense qu'il est important de l'intégrer dans la rénovation de nos routes et dans la rénovation de notre territoire. C'est quelque chose qui est largement évoqué par nos jeunes et par nos collégiens, l'importance de se déplacer autrement, de sécuriser l'utilisation du vélo dans leurs déplacements. Merci.

M. AT - Ceci est bien pris en compte. Comme je l'ai indiqué, 13 M€ y seront consacrés durant ce programme pluriannuel. D'autre part, nous avons déjà commencé puisque tout récemment a été signée une convention avec deux communautés de communes sur le canton de notre collègue Nathalie PUEL, à savoir qu'une voie verte dans le cadre de l'aménagement routier est programmée avec un financement 50/50 entre le Département et l'intercommunalité.

M. LE PRÉSIDENT - Merci beaucoup, pas d'autres interventions sur ce rapport dont je souligne vraiment l'importance en masse budgétaire, mais surtout en degré d'implication du Département, de nos équipes, du travail aussi du Vice-président avec la commission sur l'identification des besoins, la priorisation des actions, la volonté d'aller au plus près de chaque Aveyronnais, comme cela a été souligné dans le débat précédent.

Je le mets aux voix, qui est d'avis d'adopter ce rapport ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Il est adopté à l'unanimité. Je vous remercie.

Commission des Finances

10/ OBJET : COMPTE RENDU DES MARCHÉS ET AVENANTS SIGNÉS AU TITRE DE LA DÉLÉGATION DONNÉE A L'EXÉCUTIF.

M. COMBET - Merci M. le Président, c'est une note qu'on présente à chaque séance. C'est simplement le fait de vous donner la liste, en annexe, des marchés et des avenants conclus au 30 avril 2022 et de répondre éventuellement aux questions, s'il y en avait, sur ces marchés.

M. LE PRÉSIDENT – Merci. Des questions sur ce rapport ? Je n'en vois pas. Des oppositions ? Je n'en vois pas. Des abstentions ? Non plus. Il est adopté.

Nous allons à présent examiner les comptes de gestion de 2021 ainsi que le compte administratif. Je vais céder la présidence de l'Assemblée au 1^{er} Vice-Président pour la présentation de ces rapports, puisqu'il est normal que le Président ne prenne pas part ni au débat ni au vote sur les comptes de gestion et les comptes administratifs.

Je souligne également que Jean-François Galliard est concerné par cette disposition puisqu'il s'agit de l'année 2021 et que nous quitterons, l'un et l'autre, l'hémicycle au moment du vote.

11/ OBJET : COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2021 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES

BUDGETS ANNEXES

M. AT - Merci M. le Président. S'agissant de la présentation du compte de gestion et du compte administratif, c'est Arnaud COMBET qui va prendre la parole et je présenterai la Décision modificative n°1.

M. COMBET - Merci M. le Vice-président, merci à tous. On va le faire à deux voix, je vais commencer par quelques présentations et M. AT complétera.

Sur la première note, le compte de gestion, il s'agit simplement de considérer qu'il a été établi par le Payeur départemental, qu'il retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes réalisées au cours de l'année. Il présente la balance générale, le bilan comptable, et surtout qu'il n'y a pas de différence entre ce qui a été voté, ce qui va être présenté sur le compte administratif et ce qui a été approuvé par le Payeur départemental, qu'il y a une conformité entre les comptes de gestion et le compte administratif. Il n'y a ni observations ni réserves. C'est valable à la fois pour le compte de gestion du budget principal, mais aussi pour les comptes de gestion des budgets annexes.

Je pense que cette première note n'appelle pas, me semble-t-il, de débat particulier, c'est formel, c'est habituel, mais il faut les approuver.

M. AT - On approuvera à la fin.

12/ OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2021

M. COMBET – Je vais essayer d'être à la fois synthétique et complet sur cette présentation avec quelques diapos et je vais remercier en premier lieu les services du Département pour leur travail, pour leur écoute et notamment le service de Mme Carles qui nous a accompagnés tout au long de cette présentation.

Le compte administratif, on va commencer par le budget principal 2021, montre des dépenses à hauteur de 388,6 M€. Ces dépenses sont séparées, comme habituellement, entre des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Nous sommes à 309,5 M€ en fonctionnement, en progression de 3,6 % par rapport au compte administratif 2020, c'est à souligner. Nous sommes à 79,1 M€ en investissement, une partie liée à l'amortissement de la dette, en diminution de 6,2 % par rapport au CA de 2020, on y reviendra pour donner quelques explications.

Le montant des recettes, c'est 404 M€, dont 364 M€ sur le fonctionnement, en progression de 4,3 %. Presque 40 M€ en investissement avec notamment 24,5 M€ de nouveaux emprunts ; en hausse de près de 8 % par rapport au compte administratif 2020.

Au vu de ces réalisations, lorsqu'on fait recettes moins dépenses et qu'on intègre le résultat antérieur reporté qui était de 13 M€, on dégage un excédent budgétaire de 28,4 M€. C'est le premier chiffre clé qui est précisé.

Si l'on rentre un petit peu dans le détail des dépenses d'investissement, autour d'un peu moins de 80 M€ et que l'on fait un focus sur les parts, la plus grosse part c'est les grands travaux, les routes, 44 % des dépenses. L'amortissement de la dette représente 27 % et les autres (bâtiments, collèges) sont à 16 %, ressources et moyens 2 % et attractivité 11 %.

On voit les deux plus grosses dépenses réelles d'investissement, routes, grands travaux et

amortissement de la dette. Un quart du budget, j'y reviendrai en conclusion pour vous dire comment il faut être prudent sur l'endettement futur des collectivités. Mais en tout cas aujourd'hui, le focus c'est quand même 44 % de dépenses sur les investissements sur les routes et les grands travaux.

Sur les dépenses de fonctionnement, c'est pareil, il y a deux catégories de dépenses qui sont à noter ; l'action sociale c'est le cœur de cible des départements, donc le département de l'Aveyron n'y échappe pas. On est à 54 % des dépenses de fonctionnement, en augmentation, c'était 52 % en 2020.

Le deuxième poste le plus important sur les dépenses de fonctionnement sont les charges de personnel qui représentent un peu plus d'un quart des dépenses du Département pour un peu plus de 80 M€, donc 26 % de ces dépenses. C'est à souligner aussi.

Nos recettes d'investissement : pour financer les dépenses sur le diagramme de tout à l'heure, il faut des recettes, donc vous les avez ici. 11,7 M€ de dotations de l'État, autres recettes 3,7 M€, et l'emprunt pour 24,5 M€, cela représente 60 % des investissements. Si l'on veut faire un petit focus sur les dotations de l'État, elles sont essentiellement composées de la fraction de la TVA qui revient aux départements.

Sur nos recettes de fonctionnement, les produits fiscaux et les dotations de l'État sont là encore les deux recettes principales. Les produits fiscaux représentent 57 % de nos recettes, en augmentation de 5,5 %. Les dotations de l'État représentent 25 % de nos recettes.

Il est quand même à noter, je le dis là, que nous sommes dépendants de l'État sur nos recettes de fonctionnement par ces dotations et dépendants de l'activité économique sur les recettes fiscales. Puisque ce sont des recettes fiscales qui sont dépendantes finalement d'une activité économique qui est en expansion ou qui ne l'est pas, puisque nous n'avons plus de marge de manœuvre financière nous-mêmes. Depuis la suppression de la part départementale de la taxe foncière, nous ne pouvons plus décider d'augmenter ou de moduler les taux et nous sommes donc totalement dépendants, à la fois de l'État et de l'activité économique, pour nos recettes ; c'est à noter et cela pourrait être un facteur de fragilité à l'avenir.

31

Si l'on essaie de faire un petit bilan, une petite synthèse sur quatre ans, ce document permet de comparer de C.A. à C.A., je trouve que c'est important parce que cela permet de comparer du réel au réel et pas par rapport à des budgets qui peuvent être soumis à des aléas en cours d'année. Vous voyez une dynamique de croissance des produits, des dépenses et des charges, et de croissance également des recettes. Pour l'instant, on est dans une perspective de croissance sur le département.

Ce qu'on peut noter pour essayer de faire, pas une conclusion, mais pour essayer quand même de donner quelques éléments d'analyse, et qui sortent un peu du cadre chiffré.

On constate qu'on a un niveau d'épargne brute qui est élevé, il représente plus de 15 % au vu des quatre dernières années, il est à 54,5 M€. C'est un bon niveau d'épargne brute.

On a une épargne nette qui augmente, qui passe de 30 M€ à presque 33, donc c'est un point positif.

Moi, je noterai un point de vigilance sur les dépenses de fonctionnement. Elles sont à plus de 4 % sur 2021. Il y a là un point de vigilance à noter pour le futur.

Les dépenses d'investissement sont en baisse, mais il faut expliquer pourquoi elles sont en baisse.

C'est une année Covid, en réalité certaines dépenses d'investissement n'ont pas pu être réalisées pour des raisons liées à la pandémie parce qu'on a dû fermer certains secteurs, parce qu'à un moment donné on n'a pas pu mettre en place un certain nombre d'investissements qui étaient prévus, nous-mêmes ou aussi nos partenaires, les communes, les communautés de communes. Donc il n'y a pas à s'affoler pour 2021, mais il y a à avoir un point de vigilance pour maintenir un niveau élevé de dépenses d'investissement dans le futur.

Le résultat net, une fois qu'on sort des reports et qu'on est sur la réalité, c'est 11,5 M€. Il est plutôt en augmentation, c'est plutôt une bonne nouvelle, et c'est ce résultat net qui permettra de financer la DM1 que vous présentera le premier Vice-président dans quelques minutes. C'est à noter 11,5 M€ pour financer une DM.

Un mot sur l'encours de la dette qui est en très légère augmentation de 1,6 %, il reste à un niveau largement soutenable puisque vous avez vu que le ratio de solvabilité est à 3,4 et qu'on doit commencer à s'interroger quand on arrive à 10 ou 12 et à s'affoler lorsque l'on est à 15. Donc il n'y a vraiment pas d'inquiétude aujourd'hui.

24,5 M€ d'emprunts nouveaux contre 21 M€ en 2020, avec un taux moyen d'emprunt, je le souligne, qui est en baisse à 1,38 % contre 1,55 % en 2020. C'est mieux. Mais avec une vigilance sur quels vont être les taux sur les emprunts à venir dans les années futures, puisque vous avez tous entendu que la Banque Centrale Européenne vient d'augmenter ses taux directeurs et sans doute que nos emprunts futurs, ceux que nous allons mettre en œuvre dans les années 2022, 2023, 2024, vont être à un taux supérieur et que du coup cela va impacter à la fois le coût du crédit et cela peut provoquer quelque fragilité à moyen terme, même si aujourd'hui la situation est tout à fait satisfaisante.

32

Je dirai un mot de contexte et un mot politique pour conclure.

Il faut bien que tous, les élus ici, nous ayons conscience qu'on vit un moment de crise, une crise sanitaire, une crise internationale, une crise géopolitique et qu'il y a des doutes sur la poursuite de la hausse du prix des matières premières. Cela peut fragiliser toutes les collectivités, le Département, mais aussi les communes, les régions, l'État ; toutes les collectivités seront demain fragilisées si cette hausse se poursuit. On n'a pas aujourd'hui de perspective en disant « la hausse va s'arrêter dans six mois, dans un an ou deux ans, on n'en sait rien ». Il y a une fragilité potentielle.

Il y a une fragilité potentielle au niveau des dotations de l'État qui sont attribuées aux collectivités territoriales. Vous savez que l'État, ces dernières années, a mis en place, un « quoi qu'il en coûte » qui a entraîné un accroissement énorme du déficit public et de l'endettement de l'État.

Demain l'État ne va-t-il pas être amené à réduire les dotations qu'il donne aux différentes collectivités pour limiter son déficit ? Et cela peut peut-être nous impacter en tant que Département, donc là il faudra être vigilant.

Il y a aussi des vigilances à avoir en termes de dépenses puisque, bien sûr je ne reviens pas sur le coût de l'énergie, des matières premières, on verra sur la DM1 que cela a déjà un impact sur nos budgets, mais aussi demain la crise peut avoir un impact sur nos dépenses sociales qui peuvent être amenées à augmenter si demain il y a plus de bénéficiaires, notamment du RSA, et cela peut nous impacter durablement.

Cela peut nous impacter aussi, et là c'est une double difficulté, sur la masse salariale du Département qui est élevée ; on sait qu'aujourd'hui il faudrait augmenter certains salaires les plus bas, il faudrait augmenter certaines catégories de personnels. Cela paraît évident pour faire face à la crise et au pouvoir d'achat des ménages, mais en même temps on est garant aussi d'un fonctionnement et on ne peut pas non plus se permettre d'avoir une masse salariale qui aurait des augmentations à deux chiffres pendant cinq, six ans, ce ne serait pas soutenable pour le Département.

Donc on a tout un curseur à déposer qui n'est pas simple aujourd'hui. Voilà pour les éléments de contexte.

Je me permets de mentionner un élément un peu plus politique, évidemment qu'il y a toute légitimité aujourd'hui à valider ces comptes et à considérer que les grands ratios et les grands agrégats sont tout à fait cohérents, que le Département de l'Aveyron est géré d'une manière très correcte et bien géré, je pense qu'il ne faut pas mentir aux gens, il faut reconnaître les faits et les chiffres.

Là où l'on pourrait avoir un débat, et je crois qu'il est légitime de l'avoir en plus, c'est pour dire que ces grandes masses financières, ces choix d'investissement, nous pourrions les porter vers d'autres domaines. Et moi, je voudrais vous mettre en garde sur la nécessité d'introduire vraiment la notion de transition écologique dans notre département et dans nos futures dépenses.

Je nous engagerais, et c'est un conseil vraiment amical que je vous donne collectivement, à véritablement transférer une part de nos investissements vers cette transition écologique qui nous permettrait en plus, sans doute, de diminuer les coûts des matières premières. Si demain, on est en capacité de rénover nos collèges, on dépensera moins en énergie ; si on est en capacité de transformer notre parc de véhicules du Département en véhicules électriques, on consommera moins d'essence.

Voilà le petit conseil que je vous donnerais, et je me permets de le faire, un focus sur ces dépenses futures d'investissement serait peut-être un bien pour le Département de l'Aveyron, pour les Aveyronnais et pour nos finances aveyronnaises à moyen terme.

Je vous remercie pour votre attention.

M. AT - Merci M. le Président. Tout d'abord, je vous remercie pour votre présentation tout à fait réaliste de ces comptes, d'avoir mis l'accent sur les augmentations inévitables qui ne manqueront pas d'arriver concernant les dépenses, notamment les dépenses sociales, et d'autre part d'avoir eu une vision prospective de l'avenir.

Par ailleurs, vous souhaiteriez un transfert des investissements vers une transition plus écologique si j'ai bien compris, mais vous devez considérer que nous avons déjà commencé puisque vous venez de valider tous, à l'unanimité, notre plan prévisionnel d'investissement routier.

Y a-t-il des questions ou des gens qui veulent intervenir concernant le budget principal ? Je n'en vois pas.

Il y a également le compte administratif des budgets annexes.

M. COMBET - Les budgets annexes sont au nombre de 5. La Maison Départementale de l'Enfance fait apparaître un résultat net de 130 276,20 €, l'ESPE Académie de Toulouse autour de 95 300 € en résultat net, l'aire de Brocuéjols 488 122 € en résultat net, la chaufferie bois Sarrus 286 368 € et la production d'énergie un résultat de 23 400 €.

Il y a effectivement aussi à valider les comptes administratifs de ces cinq budgets annexes.

*Le Président désigne Monsieur André AT, 1^{er} Vice-président, pour mettre aux voix.
(Sortie de l'hémicycle de MM. Viala et Galliard au moment du vote)*

M. AT - Merci pour cette présentation concernant les budgets annexes.

Les deux présidents ayant quitté la séance, satisfaits du devoir accompli, compte tenu des chiffres qui ont été présentés précédemment, au vu des rapports qui ont été présentés et vu la concordance des résultats entre le compte de gestion et le compte administratif, il est demandé :

- d'approuver le compte administratif 2021 du budget principal et des budgets annexes ;
- d'accepter les opérations effectuées pendant l'année 2021 tant en dépenses qu'en recettes ainsi que les restes à réaliser au 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés ;
- et de procéder pour chacun des budgets à l'affectation des résultats telle que décrite dans le présent rapport.

Je demande à ceux qui sont d'avis d'approuver l'ensemble de ces rapports de bien vouloir lever la main. Je vous remercie.

Que ceux qui s'abstiennent lèvent la main à leur tour. Je n'en vois qu'un, M. Cavalerie vous êtes bien solitaire. Ah non ! Mais il ne faut pas avoir peur de lever la main. Deux abstentions !

M. CAVALERIE - C'est une pâle imitation Jean Claude Luche !

M. AT - Et que ceux qui s'opposent s'expriment également en levant la main. Je n'en vois pas.

(MM. Viala et Galliard ne prennent pas part au vote)

Je vous remercie, le compte administratif est donc adopté.

Les Présidents peuvent à nouveau rentrer en séance.

(Retour de MM. Viala et Galliard)

M. LE PRÉSIDENT - Merci à tous.

Nous en venons maintenant à la présentation de la Décision modificative n°1 du budget que nous avons voté pour l'année 2022 sur le budget principal essentiellement, mais aussi sur les budgets annexes. Et je laisse la parole au Rapporteur du budget.

13/ OBJET – PRÉSENTATION DU PROJET DE DÉCISION MODIFICATIVE N°1 2022 DU BUDGET PRINCIPAL

M. AT - La Décision modificative n°1 se bâtit à partir du résultat du compte administratif, qui comme vous l'avez lu précédemment, s'établit à 15 370 115 €. Nous intégrons les reports et nous arrivons à un résultat final de 11 458 000 €. Ces 11 458 000 €, ajoutés aux recettes nouvelles qui représentent 907 000 €, vous ne l'avez pas encore à l'écran, nous permettent d'avoir des ressources disponibles d'environ 12 365 000 € pour financer cette décision modificative.

Concernant les recettes nouvelles, elles s'établissent à 907 000 € puisque nous avons 928 000 € de recettes d'investissement supplémentaires qui viennent de la dotation de l'État pour 300 000 € et d'autres recettes d'investissement qui sont des subventions et participations des communes entre autres pour 628 000 €. Et nous avons une diminution du fonctionnement de - 20 575 €, ce qui nous

fait bien 907 000 €.

Ces recettes de fonctionnement proviennent du transfert de la TVA, mais là c'est négatif puisque nous avons - 1 829 000 € puisqu'en effet pour la fraction de la TVA qui nous est transférée par l'État, il avait été considéré qu'il y aurait une évolution de 5,5 %, mais la Loi de Finances Rectificative et définitive a établi que l'évolution ne serait que de 2,9 %. Donc par rapport à ce qui avait été estimé au budget, nous avons 1 800 000 € de moins, ce qui prouve bien que, ainsi que nous le craignons, cette TVA est loin d'être aussi dynamique que ce que le gouvernement l'avait annoncé.

Nous avons la CVAE pour 1 177 000 € qui, par contre, avait été sous-estimée, il s'agit des cotisations payées par les entreprises pour l'année 2020.

Nous avons un léger moins dans les dotations de l'État de 55 000 €, un fonds de péréquation de 377 000 € et des ressources générales de 277 000 €.

S'agissant maintenant des dépenses, les dépenses sont équivalentes aux recettes, c'est-à-dire à 12 365 000 €.

Au titre du pôle Ressources et Moyens pour 1 347 000 € qui correspond notamment à un ajustement concernant la participation au syndicat mixte de l'aéroport pour un peu plus de 1 M€ et un ajustement pour le fonds de péréquation des DMTO pour 184 000 €.

Ensuite nous avons, vous vous en souvenez, versé un fonds imprévu de 50 000 € en faveur de l'Ukraine.

Au titre du pôle des Solidarités humaines, il y a des dépenses nouvelles pour 5 733 000 €, 1 550 000 € pour l'Enfance et la Famille, 1 230 000 € pour les personnes âgées, 1 310 000 € pour les personnes handicapées et 1 470 000 € pour l'emploi et l'insertion. Cela fait bien 5,5 M€.

Au titre du pôle de Développement des Territoires avec 810 000 € pour les mobilités et 1 035 000 € pour les bâtiments et 500 000 € pour les collèges, ce qui nous fait bien 9 255 000 €.

S'agissant du fonctionnement, je vous donne le détail, au titre du Développement des Territoires il est inscrit 4 855 000 €, dont environ 4 M€ pour les mobilités et les infrastructures. Nous avons là divers travaux en régie pour 70 000 €. Ensuite les révisions de prix que nous demandent les entreprises suite à l'augmentation fulgurante du prix des matières premières, notamment dans le domaine routier, et ceci ajouté à la hausse des carburants nous fait un surplus de 1 260 000 €.

Nous avons également provisionné pour nos acquisitions foncières pour 1 M€ et diverses opérations en cours pour 950 000 €. Puis, ce que j'évoquais tout à l'heure, le fonds de concours pour la RN88 qui s'établit à 2 604 000 € et également dans le cadre de la rocade de Rodez 234 000 € pour le shunt de la Gineste.

Parallèlement à cela, nous avons - 450 000 € dans les travaux de modernisation puisqu'il y a des problèmes d'acquisition foncière qui nous retardent dans les travaux, - 800 000 € dans les travaux de sauvegarde et - 336 000 € dans des achats de véhicules et d'entretien routier.

Concernant les bâtiments, 145 000 € sont provisionnés pour l'indemnité concernant le centre technique départemental de Flavin, 889 000 € pour les dépenses d'énergie et d'assurance de nos bâtiments, et l'achat du bâtiment du Burloup pour 660 000 €.

En dépenses nouvelles dans le détail, au titre de l'Avenir des Territoires, il est proposé d'inscrire 900 000 € de dépenses supplémentaires sur les collèges, notamment pour la construction du collège du Larzac avec 527 000 €, dont un crédit de paiement de 400 000 € et des crédits supplémentaires pour faire face à la hausse des coûts énergétiques des collèges que les conseils d'administration des collèges ne manqueront de nous demander dès la rentrée, pour 500 000 €.

Ensuite vous avez un graphique représentant tout ce que je viens d'exposer pour les diverses politiques.

Voilà pour la DM, les dépenses et les recettes concernant le budget général.

14/ OBJET – PRÉSENTATION DE PROJET DE DÉCISION MODIFICATIVE N°1 2022 DES BUDGETS ANNEXES

M. AT - Concernant la Décision modificative des budgets annexes qui est principalement constituée par la reprise des résultats 2021 et les reports de crédits, les cinq budgets annexes totalisent près de 3 M€ et vous avez le détail dans le tableau.

M. LE PRÉSIDENT - Merci M. le Rapporteur du budget, y a-t-il des prises de parole ?

Mme VIDAL - Merci M. le Président. Juste une remarque puisque parmi les ajustements budgétaires qui nous sont proposés et qui s'inscrivent dans le cadre de cette Décision modificative figure la revalorisation de la rémunération des assistants familiaux qui accueillent un enfant. Des agents sont là ce matin, donc c'est surtout pour leur dire un mot, notamment concernant les revendications qu'ils portent sur leur statut et la revalorisation de leur rémunération.

C'est un sujet qu'on connaît tous qui a été évoqué en commission, qui a été évoqué y compris avec Jean-Philippe Abinal. Je souhaitais en dire un mot parce qu'on sait tous que c'est une profession difficile, de plus en plus difficile, avec une pyramide des âges qui n'est pas favorable et pour laquelle, d'ailleurs, la collectivité rencontre des difficultés de recrutement. Et pourtant, ils sont et ils ont toujours été l'un des piliers de la protection de l'enfance dans le département.

Pourquoi intervient-on là aussi puisque tout à l'heure en Commission permanente il y a une délibération concernant cette revalorisation ? On peut comprendre que le Département souhaite attendre les décrets d'application de la loi Taquet, mais c'est vrai que cette décision, cette délibération qu'on va prendre tend aussi à créer une distorsion entre ceux qui accueillent un seul enfant et ceux qui en accueillent plusieurs. Cela paraît un peu incompréhensible de ne pas appliquer cette revalorisation pour tous les assistants familiaux dès lors qu'ils accueillent un enfant. C'est vrai que cela n'encourage pas, je pense, ces hommes et ces femmes à accueillir plusieurs enfants, cela pourrait même être problématique pour l'accueil des fratries.

On souhaitait dire un mot là-dessus. Globalement, nous pensons que ces revendications traduisent aussi l'inquiétude des agents dans la réorganisation des services. Je sais que vous le savez, que vous en avez conscience.

Pour adresser un message positif à ces femmes et à ces hommes, il s'agirait peut-être de prendre un peu de temps pour que cette réorganisation soit épousée et partagée par tous.

Je vous remercie.

(Applaudissements...)

M. LE PRÉSIDENT - Mme Vidal, deux choses : assistants familiaux, le statut de ces personnels nous préoccupe beaucoup, il nous préoccupe beaucoup et depuis juillet 2021. Pourquoi nous préoccupe-t-il beaucoup ? Parce que l'Aveyron a fait un choix qui est celui de confier les mineurs en difficulté le plus possible à un milieu non institutionnalisé, c'est-à-dire à des familles qui les accueillent du mieux qu'elles peuvent et qui, nous le pensons, certains avant nous l'ont pensé et nous le pensons vraiment, donnent à ces jeunes des chances meilleures que si on les orientait d'emblée, massivement, vers de l'institutionnel, qui est nécessaire pour certains cas et que nous avons en parallèle. Mais ce choix est important.

Aussi, nous avons travaillé d'emblée à la situation de ce métier qui, vous le savez aussi, souffre d'un manque d'attractivité en Aveyron, mais ailleurs aussi, parce que les conditions sont de plus en plus difficiles et que, de surcroît, des révisions notamment de rémunérations ou de reconnaissance n'ont pas été faites depuis de très longues années.

Ce travail s'est fait en lien avec les principaux concernés, c'est-à-dire les assistants familiaux eux-mêmes, nous les avons consultés. Outre ce que vous pointez et qui n'a pas pu être fait, des décisions ont été prises au cours de l'année 2021 et 2022 pour améliorer, autant que possible, les conditions d'exercice de ce métier et aussi faire en sorte que d'autres familles, d'autres assistants familiaux rejoignent nos rangs parce qu'on a aussi cette préoccupation. Donc, déjà une partie des dispositions a été adoptée.

Sur la question de la rémunération stricto sensu, la loi a été votée, les décrets ne sont pas parus. Le choix qui a été fait, c'est de dire : nous appliquons d'emblée les dispositions nouvelles pour les familles qui accueillent un enfant. La porte n'est évidemment pas fermée pour celles qui en accueillent deux ou trois ou plus, mais nous attendons que les décrets paraissent.

Comment voulez-vous que nous appliquions des choses dont nous n'avons pas le contour ? Nous appliquerons aussitôt que les décrets seront parus, et nous appliquerons le mieux possible et le plus vite possible aussitôt que les décrets seront parus. Mais on ne peut pas appliquer quelque chose qui n'est pas défini.

Cela a été expliqué par Jean-Philippe Abinal au groupe de travail, cela a été expliqué aux représentants des assistants familiaux et cela a été expliqué aux représentants syndicaux, et ce n'est pas du tout une fin de non-recevoir, mais absolument pas. Et je souhaite que les représentants ici présents l'entendent. Et de la même manière que je souhaite qu'ils entendent que nous réitérons la volonté de l'Aveyron d'avoir en parallèle les deux modalités d'accueil des mineurs en difficulté, à la fois dans les familles avec des assistants familiaux dont nous avons besoin et c'est un métier qui aujourd'hui a perdu de son attractivité et c'est un souci pour nous ; en parallèle, en institution nous avons aussi des modalités d'accueil dans ce champ-là parce que nous croyons à la coexistence des deux.

J'insiste là-dessus parce que d'autres départements ont fait des choix différents et nous, nous voulons maintenir cette capacité à avoir les deux modalités en fonction des situations individuelles pour orienter, accueillir les jeunes là où leur place est la meilleure.

Sur votre dernière remarque, déjà je tiens à le dire de manière simple, mais sincère, « réorganisation » est un terme qui est aujourd'hui mis à toutes les sauces. Il n'y a pas de modification de l'organisation pour la modification elle-même. Ce que nous voulons, c'est que la façon dont nos équipes sont

structurées soit mieux adaptée aux enjeux que nous avons énoncés dans le projet de mandat, mais aussi à l'actualité, à la conjoncture actuelle qui fait qu'une collectivité comme la nôtre doit être plus flexible, plus souple, plus transversale, permettre que les transferts de savoir se fassent d'un service à l'autre, d'un pôle à l'autre, etc. On s'est largement expliqué là-dessus.

Je remercie l'ensemble des directeurs et l'ensemble des équipes de leur engagement dans ces changements, de leur engagement aussi dans la poursuite des objectifs que nous avons fixés, dans la volonté de faire en sorte que, rapidement, tout le monde soit stabilisé, etc. Tout le monde y met le meilleur de soi-même et je remercie individuellement et collectivement chaque membre de nos équipes et nos équipes.

Ce que nous voulons, c'est que ce processus continue de se déployer. Il est aujourd'hui vraiment très avancé. Le Directeur Général des Services, les Directeurs généraux adjoints sont très engagés pour que l'accompagnement soit fait au bon niveau partout, etc. Et, nous voulons aussi que partout dans les équipes, que ce soit les équipes qui sont proches du central, qui sont plus éloignées géographiquement, rapidement chacun soit fixé sur comment ça va fonctionner, quelles seront les missions, etc.

C'est pour cela que je ne crois pas du tout qu'il soit utile et souhaitable de faire durer une période d'évolution de l'organisation parce qu'on va la faire dans les meilleures conditions possibles, on va écouter les remontées, on écoute les remontées des équipes, on les entend et on en tient compte.

Mais je crois aussi qu'à un moment donné, il faut que nous puissions avancer sereinement et c'est ce à quoi nous nous employons.

Je me permets de dire que notre responsabilité d' élu, c'est de veiller à ce tout se passe le mieux possible. Notre responsabilité d' élu, c'est aussi de faire en sorte de ne pas « mettre de l'huile sur le feu » pour le dire trivialement et rassurer.

Moi, je me veux rassurant. Chacun est entendu, chacun sera écouté et il n'y a pas lieu de nourrir des inquiétudes par rapport à la volonté que nous avons de faire en sorte que chacun puisse s'épanouir dans son travail et puisse avoir sa juste place dans la grande maison qu'est le Département de l'Aveyron. Voilà ce que je tenais à souligner.

Y a-t-il d'autres interventions ? Je mets aux voix la Décision modificative telle qu'elle a été présentée, qui s'oppose ? Personne. Qui s'abstient ? 10. C'est bon, c'est noté. Je vous remercie.

Il s'agissait du dernier rapport de notre séance publique.

Je suspends nos travaux pour une dizaine de minutes et nous poursuivons à 12 heures 10 en Commission permanente. Merci beaucoup.

(La séance est levée à 12 heures)

Le Président,
Arnaud VIALA



Le secrétaire de séance,
André AT

